

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 26 OCTOBRE 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1197 - 4 €

Censure chinoise démasquée

Nantais, dormez sur vos deux oreilles. Les hordes de Gengis Khan ne viendront pas fouler les berges de la Loire. L'exposition consacrée à l'Empire Mongol qui devait se tenir dans le château de votre bonne duchesse n'aura pas lieu. Réunissant des pièces jamais vues en France, elle voulait mettre en lumière l'un des plus grands conquérants de l'histoire.

Rendons grâce aux censeurs de Xi Jinping qui ont provoqué son annulation. Les autorités chinoises ont en effet exigé une modification du contenu de cette exposition. Elles réclamaient notamment la suppression des mots « Gengis Khan », « Empire et mongol », au profit de « fils du ciel et des steppes ». Selon le directeur du musée, leur intention était de faire « disparaître totalement l'histoire et la culture mongole au bénéfice d'un nouveau récit national ». Ce nouveau récit national s'inscrit dans la politique ultra assimilatrice menée par la Chine communiste à l'encontre des Mongols, des Tibétains et des Ouïgours. Gardons-nous d'y voir une manifestation supplémentaire du nationalisme accru constaté depuis 2013. Ce qui est censuré à l'intérieur est de plus en plus surveillé à l'extérieur. Si la Chine ne peut supporter la mise en valeur de l'Empire mongol, c'est parce qu'elle même renoue avec le message impérial.

A notre connaissance le gouvernement français n'a pas réagi. On comprend, il est vrai, qu'après avoir importé pour 14 milliards d'euros de masques, il préfère se voiler la face. ■



Vers une crise sociale majeure

Rien ne va plus pour l'économie française : tous les indicateurs sont dans le rouge et aucun secteur d'activité n'est épargné.

Alors que les chiffres publiés cet été laissaient penser que notre pays échapperait à une récession de grande ampleur, le redémarrage de l'épidémie et le durcissement des mesures sanitaires font craindre le pire. Le couvre-feu, imposé par le Covid-19, commence à faire sentir

ses effets dévastateurs sur l'activité. La catastrophe sanitaire amplifie les failles dont souffre notre économie : croissance tirée par la consommation des ménages, sous-investissement industriel, hypertrophie des services... Elle creuse les inégalités sociales. Le gouvernement

se révèle incapable d'endiguer le déclin et d'aucun contre-pouvoir n'émergent des solutions réalistes. Livré à lui-même, combien de temps le peuple pourra-t-il encore supporter cette situation sans réagir ? L'article de Nicolas Palumbo en pages 2 et 3.

Fanatisme et religion

Le fanatisme religieux n'est pas seulement une pathologie de l'esprit. Il résulte aussi d'un naufrage théologique.

Un type qui tue avec un couteau au nom de Dieu, c'est pour beaucoup un malade mental. Voltaire n'est pas loin, qui pensait que toute religion conduit à la folie meurtrière.

Pas si simple ! Le fanatique religieux n'est pas un simple d'esprit, mais un croyant qui se trouve pris dans un dérèglement de la théologie. Domi-

nicain, islamologue éminent, Adrien Candiard explique dans son dernier livre que le fanatique est enfermé dans une théologie qui récuse la théologie. Il en résulte un dévoiement de sa relation à Dieu, qui n'existe plus que sous forme d'injonctions normatives. L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 5 : **Tempête place Vendôme.**

Page 7 : **L'Afrique de l'ouest soixante ans après.**

Page 11 : **Le Caucase, une histoire mouvementée.**

Page 12 : **Vers une candidature de rassemblement ? (II)**

Page 14 : **Jade Fils- de-Roy**

Page 16 : **Éditorial Notre République française.**

À la veille d'une crise sociale majeure

Le pire n'est jamais sûr, mais il est de plus en plus probable. La catastrophe économique et sociale de grande ampleur, à laquelle on aurait cru pouvoir échapper avec le regain constaté au début de l'été, est en train de devenir réalité. La situation requiert un véritable plan de relance, alors que le gouvernement se contente de mesurées.

Consommation, investissement et commerce extérieur, tous les moteurs de la croissance sont désormais à l'arrêt. En septembre, l'économie française est revenue à 95 % de son niveau d'activité normale, en partie grâce à la consommation des ménages, repartie à la hausse dès le mois de mai, et à la construction. Mais l'embellie ne devrait être que de courte durée : le climat d'incertitude conjugué au durcissement des mesures sanitaires pourraient provoquer une diminution de 7 % de la consommation et une envolée de l'épargne de précaution – pour ceux qui en ont la capacité. Le pouvoir d'achat constitue une autre source d'inquiétude : il pourrait diminuer de 2 % en 2020, sans espoir de hausse en 2021. Sur l'ensemble de l'année, le PIB devrait ainsi reculer de 8,5 %, mais une récession supérieure à 10 % n'est pas à exclure, le quatrième trimestre s'annonçant d'ores et déjà catastrophique. D'autant plus que le rebond ne devrait pas dépasser 7,6 % en 2021, soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2019.

Sur le front de l'emploi, la situation n'est guère plus reluisante : au cours du premier semestre, ce sont 715 000 emplois qui ont été détruits et, d'ici à la fin de l'année, le chômage devrait dépasser les 10 % (contre 7,5 % avant la pandémie), malgré la relative amélioration constatée depuis la fin du confinement. Il devrait également résulter de la situation actuelle une modification en profondeur de la structure de l'emploi, avec des CDD de plus en plus courts et de moins en moins de CDI. La nécessité pour les entreprises de préserver leur trésorerie, afin d'échapper au dépôt de bilan, gèle l'investissement. Enfin, les exportations françaises se sont effondrées au deuxième trimestre, en lien avec les mesures de confinement imposées chez nos principaux partenaires commerciaux, mais aus-



Chômage. Plus de 700 000 emplois ont disparu en un semestre.

si du fait de la désindustrialisation.

Une analyse sectorielle conduit aux mêmes conclusions. L'industrie manufacturière a chuté de 8 % sur l'année, pénalisée par le ralentissement de la demande étrangère et les délocalisations, avec des disparités notables selon les secteurs. Ainsi l'automobile, qui a vu de nombreuses usines fermer pendant le confinement, pourrait connaître une baisse d'activité de 29 % sur l'année et l'aéronautique de 33 %, avec des effets d'entraînement dans d'autres secteurs comme la chimie, la plasturgie, la métallurgie et la sidérurgie. Si

les supermarchés enregistrent une année faste, le commerce de détail hors alimentation plonge. Le BTP constitue la seule source de satisfaction, du moins la rénovation, car les mises en chantier dans le neuf peinent à retrouver leur niveau et l'immobilier de bureau est plongé dans l'incertitude.

La crise sanitaire a par ailleurs révélé, voire amplifié, les inégalités. 16 % des ménages ont vu leurs revenus considérablement amputés du fait de la situation sanitaire et les conséquences de l'épidémie sont presque deux fois plus importantes dans les communes les plus pauvres où le taux de

surmortalité lié au Covid 19 est, selon une étude (1), de 50 % supérieur à la moyenne nationale : « *Pris ensemble, le surpeuplement des logements et l'exposition au virus via le marché du travail pourraient expliquer les trois quarts de la différence de surmortalité liée au Covid 19 observée entre communes riches et pauvres* ». À la fin de l'année, c'est six millions de personnes qui pourraient descendre sous le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian.

Si la réaction du gouvernement a été à la hauteur pour faire face à la situation durant la première vague, elle est en

Précarisation et incertitude

Avec ou sans repreneur, les plans sociaux se multiplient avec leur cortège de licenciement. Mais une fois déposés, encore faut-il qu'ils soient homologués, ce qui n'est pas systématique :

Kidiliz. – Dans un communiqué daté du 22 octobre, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT du distributeur de vêtements d'enfants Kidiliz (Catimini, Chipie, Z ...), en redressement judiciaire, annonce redouter « de très nombreux licenciements économiques », au sein du groupe de 2 600 salariés, dont près de 1 500 en France. Plus d'une vingtaine d'offres de reprises ont été déposées ; l'offre principale émane d'ID Kids et propose de reprendre 615 personnes, contre 200 pour celle de Children Worldwide Fashion (CWF). Le site de Saint-Chamond dans la Loire, où se trouve le siège social, et qui

emploie 230 personnes, pourrait carrément fermer. **TUI.** – La Direction régionale du Travail des Hauts-de-Seine a demandé au voyageur TUI France, branche française du géant mondial allemand TUI, de revoir certaines modalités de son plan social, qui prévoit la suppression de 601 emplois sur 904, ce qui pourrait conduire à sa non-homologation. Parmi les éléments douteux figurent la durée, jugée trop courte, du congé de reclassement pour les salariés licenciés, ou le délai de 48 heures, jugé trop court également, laissé aux salariés pour signer une rupture amiable. Si l'administration retoque le plan social, TUI France devra se tourner vers la maison mère pour demander des moyens supplémentaires.... Et plonger les salariés dans une longue attente. ■

dessous de tout pour la seconde. Un plan de relance de grande ampleur s'imposait, or le pouvoir se contente de mesures d'urgence insuffisantes aujourd'hui pour susciter un véritable élan et dont la mise en œuvre souffre d'une coupable lenteur. Aucune leçon n'a été tirée et nombre de salariés, dont les soignants et les enseignants, sont livrés à eux-mêmes ; le système D ne saurait constituer une politique. Le bateau coule et le gouvernement se contente de colmater les brèches, d'écoper et de fournir aux passagers des gilets de sauvetage, quand la gravité de la situation exige de rénover le navire ou d'en changer (2). Les principaux partis politiques, les syndicats et les associations sont tout aussi désemparés. La colère gronde dans le pays et la probabilité d'un embrasement social devient de plus en plus élevée. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). Paul Brandily, Clément Brébion, Simon Briole, Laura Khoury, *Une maladie mal comprise, la répartition inégale de la surmortalité due au Covid-19 dans les communes françaises*. Cette étude n'est pas traduite en français, mais on en trouve une synthèse sur le lien suivant : <https://le-grandcontinent.eu/fr/2020/09/05/une-pandemie-de-la-pauvrete/>

(2). Dans un numéro spécial de *Royaliste* publié cet été, la NAR a avancé plusieurs pistes pour le monde d'après (cf. *Royaliste* n° 1193 bis du 3 août 2020). Voir également notre analyse du plan de relance gouvernemental dans le n° 1194 du 14 septembre 2020.

Pépé et mémé devant la télé...

L'information télévisée informe très peu. Avec une pellette d'émotion, une dose de pédagogie et une louche de moraline, elle tente d'empêcher pépé et mémé de s'endormir avant l'heure de la tisane.

L'émotion, c'est ça qui marche à tous les coups, toutes chaînes confondues. Une inondation, une tuerie djihadiste, un malade du Covid sur un brancard, ça fait des images fortes sur lesquelles on balance une tonne de bavardage.

Mais attention, c'est du bavardage inspiré ! Sur *France 2*, il faut faire attention au ton du commentaire. L'émotion, on s'en sert pour édifier pépé et mémé, pour les mettre en garde, pour les rassurer.

Je parle de pépé et mémé parce que le ton employé est celui qu'on utilise à l'égard des jeunes enfants ou des très vieux grabataires dans les films de série B des années cinquante. On articule soigneusement, on met du suave pour accompagner une visite présidentielle, de l'onctueux pour dire que les chiffres du chômage sont meilleurs que prévu, du métallique s'il y a attentat, de la solennité réprobatrice ou de la réprobation solennelle pour citer le discours d'un populiste moldo-valaque. Et du pompeux-péremptoire pour dire que, de toutes façons, il faudra



Laurent Delahousse. Un brushing impeccable pour séduire le 3^e âge.

payer la dette par de nouveaux sacrifices.

La télé publique n'informe pas, elle prêche. Ses présentateurs forment une sorte de clergé, qui a réalisé une synthèse entre une radio démo-chrétienne caricaturée par Charlie Hebdo et la télévision soviétique. Admirables infirmières sur le front du Covid ! Épatants pompiers en lutte contre l'incendie ! Patrouilles héroïques des policiers la nuit ! Et formidable Président dans Beyrouth en ruines !

La télé n'informe pas, elle sermonne. Elle sermonnait les grévistes, l'hiver dernier. Elle sermonnait les irresponsables promeneurs sur les plages du printemps. Elle sermonne les étudiants qui font la bringue toute la nuit et qui propagent

l'épidémie. Elle sermonne sans craindre la perte d'audience car pépé et mémé ont peur de la foule, ne vont plus aux bains de mer depuis belle lurette et regardent chez eux les photos de leur dernière surprise-partie.

C'est ainsi que la télé façon *France 2* regarde les gens qui la regardent. Cette télé sait que les jeunes générations l'ignorent et que les adultes n'ont ni le temps ni le goût de ces homélies. Alors, elle cherche à retenir les retraités, les vieux, considérés par définition comme débiles ou en voie de débilitation physique et mentale.

Elle ne sait pas, cette télé-là, que pépé était au Parti communiste en Mai 68 et que mémé a milité chez les Maos. Qu'ils ont fait toutes les manifs contre la réforme des retraites, l'un à la CGT, l'autre à FO, qu'ils ont remis ça en juin avec les personnels de santé et qu'il remettront ça, un jour ou l'autre, avec les policiers et les pompiers. Comme pépé et mémé travaillent toujours, ils connaissent les métros bondés où le Covid ne circule pas. Et leur petit-fils, étudiant, passe plus de temps à livrer des sushis qu'à faire la fiesta.

Nul n'ignore dans la famille que le journal télévisé de *France 2*, à 20 heures, c'est la télé du mépris courtois qu'on ne regarde pas pour s'informer mais pour cultiver sa colère. ■

MÉMÉ SYLVIE.

L'Écho du net

■ **Élus locaux et radicalisation.** - En matière d'antiterrorisme, les experts considèrent que le travail doit s'effectuer simultanément et de façon coordonnée sur les différentes formes de menaces. Concernant le terrorisme pensé et téléguidé depuis l'étranger, la DGS, avec ses importants moyens numériques et technologiques, est chargée de cette mission et s'en acquitte, semble-t-il, efficacement : une demi-douzaine de projets d'attentats sur le sol français détectés et déjoués depuis 2015, selon Jean-François Ricard, le procureur de la République anti-terroriste. Il semble qu'il n'en aille pas de même pour le terrorisme « intérieur », dont les Renseignements Territoriaux (RT) ont la charge. Une enquête parue dans *Marianne* (1), nous décrit les nombreuses failles du dispositif « La tragédie de Conflans-Sainte-Hono-

rine claque comme une alerte de plus. Non seulement le renseignement territorial de l'Eure n'avait pas repéré le jeune Tchetchène habitant Evreux qui a égorgé Samuel Paty, mais le RT des Yvelines n'a pas non plus tilté devant la plainte déposée par un parent d'élève contre le professeur d'histoire-géo de Conflans. Pis, après auditions au sein du collège, le renseignement local avait estimé que l'affaire était l'envoie d'apaisement ».

Il y a, comme souvent, un manque flagrant de moyens : en 2017 dans les Yvelines, 15 personnes seulement étaient en charge de la surveillance de la radicalisation islamique. Cette même année, un nouveau commissaire, Jean-Luc Taltavull, est nommé : « Le commissaire décide de demander des renforts - il en obtient une dizaine - mais surtout de changer de logiciel. Il met en place des binômes, des formations à l'islam radical, et impose à ses troupes d'enregistrer systématiquement tous les faits dé-

clarés, petits ou plus importants ». En procédant ainsi, il s'inspirait d'Argenteuil qui a « mis sur pied une équipe, un programme, embauché un expert, ancien des services de renseignement et enseignant sur ces sujets, formé tous les agents municipaux d'Argenteuil à la radicalisation en trois modules de 4 heures. Résultat, l'an dernier, la ville a effectué 66% de signalements supplémentaires. Surtout, ce sont de véritables signalements : grâce à cette formation, les agents municipaux, qu'ils soient éboueurs, gardiens d'immeubles ou chargés de la petite enfance, identifient ce qui est vraiment un signe de radicalisation, pas seulement un type qui se balade en djellaba ».

Mais, et là est le plus grave, le commissaire constate amèrement que des élus locaux s'opposent insidieusement et sournoisement à son travail : « En juin 2018, dans une note confidentielle à sa hiérarchie, Jean-Luc Taltavull évoque la bru-

taie éviction du secrétaire général du Conseil des institutions musulmanes des Yvelines au profit d'élus plus « rigoristes » soutenus par des élus locaux et notamment par Pierre Bédier, président du conseil départemental, ancien maire de Mantes-la-Jolie... Le document policier fait état de la campagne d'intimidation menée sur cet animateur musulman réputé modéré, avec en toile de fond les soutiens électoraux promis par ses rivaux : « un an plus tard, le commissaire Taltavull a été viré par Jean-Jacques Brot, le préfet des Yvelines »... Les soupçons graves dont fait état *Marianne* ne peuvent pas rester sans suite et une réponse des élus et fonctionnaires mis en cause est attendue au plus vite.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/face-a-la-radicalisation-enseignement-territorial-et-elus-locaux-entre-impuissance-et-lachete>.

Nouvelles menaces sur l'électronique bretonne



DR. Octobre 1962. Le général de Gaulle rend visite au CNET de Lannion.

L'avenir du pôle des télécoms de Lannion suscite à nouveau l'inquiétude. Avec le retrait de Nokia, l'Etat paye 20 ans de recul en matière de politique industrielle et d'aménagement du territoire.

Le bassin industriel du Trégor voit, à nouveau se multiplier les plans sociaux. A Morlaix, Brittany Ferries réduit ses rotations et ses effectifs et Hop !, filiale d'Air France, fermera son site de maintenance en 2022. Mais c'est surtout à Lannion, au cœur de la « Telecom Valley », que les annonces ont provoqué la stupeur. Le finlandais Nokia, un des principaux employeurs de la région depuis qu'il a repris Alcatel-Lucent, a brutalement décidé, en juin dernier, de supprimer la moitié de ses effectifs sur place, plus de 400 emplois, la plupart hautement qualifiés.

Comme le soulignent les élus et les acteurs locaux, ce plan social remet, une nouvelle fois, en cause les efforts déployés

depuis près d'un demi-siècle pour faire du nord Bretagne un grand pôle de développement dans les télécommunications. C'est en effet en 1959, par la volonté du général de Gaulle et sous l'impulsion de Pierre Marzin, un des pionniers du corps des télécoms, que le Centre national d'études des télécommunications s'installe à Lannion. Les implantations d'entreprises se multiplient et l'industrie électronique bretonne passe de 200 emplois en 1960 à plus de 12000 en 1980. Si les crises des années 80-90 touchent de plein fouet le secteur, le pôle du Trégor arrive contre vents et marées à conserver ses fleurons, France Télécom, devenu Orange, et Alcatel-Lucent, qui

emploie sur place plusieurs milliers de salariés, dont nombre d'ingénieurs.

La suite est hélas trop connue : Alcatel, victime de choix malheureux et peu soutenu par l'Etat, passe en 2016 sous la coupe du finlandais Nokia. Le ministre des Finances de l'époque, un certain Emmanuel Macron, se réjouit de cette reprise : « *Les centres de recherche et développement seront maintenus et développés avec des perspectives d'embauche et d'investissements. C'est une bonne opération, une opération d'avenir !* » En réalité, Nokia limite à 4 ans ses objectifs de maintien de l'emploi et la plupart des projets industriels resteront lettre morte. Le finlandais ne prendra d'ailleurs pas beaucoup de gants avec l'Etat français puisque c'est en juin 2020, soit quatre ans jour pour jour après sa reprise, qu'il annonce la suppression de la moitié de ses emplois à Lannion.

C'était sans compter sur la pugnacité des élus et des syndicats bretons. Durant tout l'été, ces derniers ont mis la pression sur l'entreprise et sur le gouvernement. Nokia, sous la menace d'un grave conflit social, annonçait, le 23 octobre, son intention de renoncer à près de la moitié des licenciements et de créer sur place un « centre mondial » d'expertise sur la cybersécurité. Si la Bretagne a accueilli la réduction du plan

social avec un certain soulagement, les projets industriels ont été reçus avec plus de méfiance. « *Déjà annoncés en 2016* », rappellent les élus. Et l'enveloppe de 28 millions d'euros claironnée par Bercy pour accompagner ces projets suscite également le scepticisme, pour ne pas dire plus.

Ce nouveau recul n'est pas sans lien avec le désengagement de l'Etat en matière d'aménagement industriel du territoire. Il y a, hélas, belle lurette que le projet gaulliste des années 60 a été perdu de vue. Ce projet supposait en effet l'implication d'un ou plusieurs champions nationaux dans le secteur des télécoms, qui ont disparu sans que l'Etat s'en émeuve beaucoup. Il supposait également, en complément des efforts menés depuis vingt ans par la région Bretagne pour attirer des PME et diversifier l'emploi, de valoriser les activités de formation supérieure et de recherche créées sur place, mais les ministères parisiens ont toujours fait la sourde oreille. Il supposait plus fondamentalement de reconnaître l'importance de nos régions de l'Ouest dans le développement industriel du pays. Le pouvoir actuel, comme les précédents, vit dans l'illusion d'une France réduite à sa composante parisienne et continentale. Au risque d'hypothéquer l'avenir de toute notre façade atlantique. ■

HENRI VALOIS.

La quinzaine sociale

■ **Jeunesse.** – Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé le 17 octobre que l'aide de 150 euros destinée aux personnes les plus précaires, promise par le président de la République trois jours plus tôt, serait étendue aux jeunes bénéficiant des aides au logement ainsi qu'aux étudiants boursiers. La mesure devrait concerner 400 000 jeunes. Les associations de lutte contre la précarité avaient déploré que les moins de 25 ans sans enfants soient exclus du nouveau dispositif.

■ **Vieillesse.** – Examiné depuis le 20 octobre par l'Assemblée nationale, le projet de loi de finance de la Sécurité sociale pour 2021 entérine la création d'une nou-

velle branche, consacrée à la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées. Elle s'ajoutera aux quatre branches existantes (maladie, retraite, famille, accidents du travail). Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a promis « *au moins un milliard d'euros* » supplémentaire. L'opposition a fustigé le manque de moyens et un dispositif éloigné des enjeux. Il conviendrait, en effet, d'ajouter neuf milliards d'ici 2030 pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes âgées.

■ **Agriculture et écologie.** – Après quatorze années de procédure, la Cour de cassation a définitivement reconnu le 21 octobre la responsabilité de Monsanto pour défaut d'étiquetage, après l'inhalation par un agriculteur en 2004 de vapeurs de l'herbicide Lasso produit par sa filiale Bayer. Pour

ce céréalier, qui a frôlé la mort, le marathon judiciaire a démarré en 2007, le jugement ayant été cassé à trois reprises. Contrairement à la réglementation en vigueur, ni « *les risques liés à l'inhalation du chlorobenzène* » ni « *la préconisation d'appareils de protection respiratoire, notamment pour le nettoyage des cuves* » n'étaient spécifiés sur le contenant. Bayer a pris acte du jugement, mais continue de vanter l'innocuité du Lasso. Cet herbicide est interdit en France depuis novembre 2007. Il l'était au Canada dès 1985, en Belgique et au Royaume-Uni en 1992.

■ **Syndicats et écologie.** – Rien ne va plus à la CGT entre Philippe Martinez et son aile gauche. Le 16 octobre, accompagné de responsables d'associations dont Attac et Greenpeace, le secrétaire

général de la centrale avait rendez-vous devant l'usine de Chappelle Darblay, l'unique papeterie à produire en France du papier journal 100 % recyclé, à l'arrêt depuis juillet. L'initiative n'a pas eu l'heur de plaire à plusieurs fédérations de l'industrie, non pas parce que la CGT réclamait le redémarrage de l'usine, mais parce que son numéro un s'affichait une nouvelle fois aux côtés de leaders d'ONG anti-nucléaires. Fin mai déjà, Philippe Martinez lançait, avec une quinzaine d'ONG et d'associations, un appel intitulé « Plus jamais ça, préparons le jour d'après » jugé trop écologiste par son opposition. Une semaine plus tôt, Martinez signait, avec ses homologues de la CFDT, de FO et de la CFTC, une tribune favorable au plan de relance franco-allemand. Cette fois, c'est son caractère européeniste qui lui était reproché.

Tempête sur la place Vendôme

Éric Dupont-Moretti doit barrer par gros temps. Sa nomination a provoqué une tempête chez les magistrats qui ne se calme pas en raison des premières décisions qu'il a prises. Le nouveau garde des sceaux présente une personnalité atypique qui peut expliquer pour partie les orientations qu'il donne à son ministère. Décryptage.

Avant de parler du garde des Sceaux, il faut évoquer l'homme. Éric Dupont-Moretti s'est fait lui-même. Avocat brillant, jouissant d'une réputation de pénaliste pugnace qui déstabilise ses contradicteurs, il aime la polémique et n'hésite pas à provoquer. Il ne possède pas « *ce courage de la nuance* », que vantait Albert Camus. Son arrivée place Vendôme a surpris le plus grand nombre. Le choix du président de la République est en réalité purement tactique : il s'agit de flatter le courant populiste de l'électorat de droite que l'on veut séduire avec un homme hostile aux magistrats et au système.

Le problème vient du fait que le garde des Sceaux ne dispose pas d'un vrai programme pour réformer une institution judiciaire qu'il combat activement depuis plusieurs décennies (1). Il a, certes, quelques idées comme la suppression de l'École de la magistrature ou le renforcement de la présomption d'innocence, mais il n'a pas pris le temps de la réflexion avant l'action. Prisonnier d'une personnalité pourtant attachante pour ceux qui le connaissent, son profil atypique l'isole : il a eu le plus grand mal à constituer son cabinet ministériel et ne dispose pas forcément d'une équipe capable de modérer ses travers et de le conseiller utilement.

Ce préambule permet de mieux comprendre la tempête qui souffle depuis sa nomination.

Il se joue avec la magistrature une tragédie qui n'est pas terminée à ce jour. Elle débute par les suites que donne le garde des Sceaux à un rapport de l'Inspection générale de la justice (IGJ) sur le parquet national financier (PNF). L'enquête visait - via l'exploitation des fadettes de magistrats et d'avocats, dont Éric Dupont Moretti - à identifier une « taupe » qui aurait eu accès aux dossiers les plus sensibles du PNF, notamment celui intéressant Nicolas Sarkozy et son avocat Thierry Herzog. Le rapport fait un certain nombre de préconisations et se montre nuancé dans son analyse des dysfonctionnements du PNF. Éric Dupont Moretti pouvait se contenter de prescrire la mise en œuvre de ces préconisations. Il a fait le choix de saisir l'IGJ d'une nouvelle enquête, cette fois disciplinaire, visant trois magistrats du PNF. Décision par elle-même assez neutre puisqu'elle n'impose pas en aval une saisine du Conseil Supérieur de la Magistrature dans sa formation disciplinaire.

La polémique naît du fait que le garde des Sceaux a désigné nommément dans un



Éric Dupont-Moretti, DR

communiqué le nom des trois magistrats contre lesquels porte cette enquête de l'IGJ, bafouant le principe de présomption d'innocence dont il se fait par ailleurs un défenseur irréductible. D'autant que Dupont-Moretti avait déposé plainte en juin 2020 dans cette affaire, pour atteinte à l'intimité de sa vie privée, contre les magistrats du PNF, quelques semaines avant sa nomination place Vendôme. Immédiatement, un front syndical s'est constitué, regroupant deux des trois syndicats les plus représentatifs de la magistrature, l'Union syndicale des magistrats et le Syndicat de la magistrature, le troisième, Unité Magistrats FO ayant saisi le Conseil d'État en vue de voir annuler la décision de saisine de l'IGJ. Il incrimine aussi son amitié pour Thierry Herzog, l'avocat de Nicolas Sarkozy, poursuivi par le PNF pour corruption et dont le procès doit se tenir dans quelques semaines.

Les chefs de la Cour de cassation se sont émus de ces conflits d'intérêts dans une tribune publiée le 29 septembre dans le quotidien *Le Monde*. Et la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a adressé au garde des Sceaux une « *demande de précisions sur ces possibles conflits d'intérêt* », reprise par un communiqué de l'AFP en date du 5 octobre 2020. La situation est complètement inédite : on observe une fronde syndicale relayée par les deux plus hauts magistrats de la hiérarchie judiciaire, ainsi que par une autorité indépendante. Et de nouvelles plaintes sont déposées contre le garde des Sceaux, notamment de la part

de l'association Anticor ...

Éric Dupont Moretti balaie d'un revers de main ces critiques, en soulignant qu'il s'est désisté de sa plainte avant son arrivée place Vendôme et qu'il n'est pas tenu par une quelconque impartialité, n'étant pas un juge. Répondant aux investigations menées par le site *Mediapart* début octobre, il n'hésite pas, lors d'un entretien avec Jean-Jacques Bourdin sur *RMC Info*, le 8 octobre, à soutenir qu'Edwy Plenel « *voit partout des conflits d'intérêt* », sans autre commentaire de sa part.

En fait, le garde des sceaux se trouve dans une situation d'empêchement qui lui interdit d'éventuelles poursuites contre des magistrats qu'il incrimine au nom de l'impartialité objective, concept tiré de l'application de la convention européenne des droits de l'homme qui impose à l'autorité poursuivante de donner au minimum l'apparence de l'objectivité. La plainte qu'il a déposée en juin, sans parler de ses écrits et déclarations passées sur la magistrature, mettent en cause son objectivité.

Cette tempête inquiète vivement l'Élysée qui commence à penser que la nomination de Dupont-Moretti constitue une bombe à retardement ou « *une grenade dégoupillée* », pour reprendre l'expression du quotidien *Libération*. La présidence a donc demandé, le 12 octobre, à Jean Castex de reprendre la main sur le dossier du PNF, dont Éric Dupont-Moretti est dessaisi.

Cette tempête masque aussi, et on le regrette, des décisions opportunes, comme la nomination d'une avocate, Nathalie Roret, à la tête de l'École de la magistrature ou une augmentation inédite de 8% du budget du ministère de la justice en 2021. Ce budget permettra notamment 1100 recrutements pour les tribunaux l'année prochaine et accélérera les réponses pénales face à la délinquance du quotidien. Ces initiatives sont incontestablement à mettre à l'actif du garde des sceaux.

En fait, il faut qu'Éric Dupont-Moretti cesse « *d'avoir plus d'intérêt pour le conflit que pour la justice* », pour reprendre une formule de ses anciens confrères du Syndicat des avocats de France dans une tribune du 6 octobre publiée par *Libération* ... On le souhaite pour lui mais aussi pour l'institution judiciaire qui mérite mieux que ces polémiques.

JACQUES DUCONSEIL.

(1). Voir par exemple *La Bête noire, condamné à plaider*, livre témoignage d'Éric Dupont Moretti aux éditions Michel Lafon.

République ou démocratie ?

Les États-Unis furent présentés durant la Guerre Froide comme les champions de la démocratie opposés au totalitarisme soviétique. Pourtant le système électoral américain incite à tempérer cet enthousiasme.

Le 3 novembre prochain, les États-Uniens se rendront aux urnes, pour élire les grands électeurs (1) qui désigneront eux-mêmes le président des États-Unis le lundi 14 décembre. Mais ils éliront aussi un tiers des sénateurs et renouvelleront intégralement la Chambre des représentants, les gouverneurs et les assemblées législatives des États, les procureurs et les shérifs, sans oublier de participer à différents référendums. Ils devraient voter en moyenne six à sept fois. N'est-ce pas la preuve du caractère démocratique du système américain ?

À ceci près que les élections se déroulant un mardi, beaucoup d'électeurs ne pourront se rendre aux bureaux de vote du fait de leurs obligations professionnelles, d'où un risque d'abstentions forte, une réalité à chaque scrutin présidentiel depuis 1898. En outre, dans nombre de villes des États du Sud, dans certains quartiers, les plus pauvres, ceux où l'on trouve le plus d'Afro-Américains, il n'y a plus de bureau



Élections américaines. Quatre États ont déjà ouvert leurs bureaux de vote.

de vote (1868 fermés aux États-Unis depuis 2012). On fait aussi en sorte, dans certains États, que les formalités administratives à remplir pour exercer son droit de vote (comme de diminuer la panoplie des documents officiels permettant de prouver son identité) rendent plus difficiles l'accès au vote des minorités, sans oublier ici et là, les machines à voter trop souvent défectueuses. Or, depuis 2013, la Cour suprême américaine se refuse à contrôler ces dispositions qui relèvent de la législation des États.

Enfin, l'administration Trump a refusé tout budget supplémentaire à la Poste américaine, alors que le nombre de vote par correspondance pour l'élection du 3 novembre devrait connaître

une forte augmentation, du fait de la crise sanitaire.

Le mécanisme de plus en plus contesté des 538 grands électeurs élus par les citoyens qui désigneront le 14 décembre le président des États-Unis apparaît comme un archaïsme à beaucoup d'Américains. Sans oublier que la règle du « the winner takes all » (2) fait qu'avec une majorité de suffrages, même limitée, on rafle la totalité des grands électeurs d'un État, le Maine et le Nebraska faisant seuls exception. Et c'est grâce à cela que Donald Trump, en 2016, a gagné une majorité de grands électeurs, en obtenant moins de voix que son adversaire à l'échelle nationale, phénomène quand même assez rare. Cependant, quatorze États

et les sénateurs démocrates réclament la mise en place d'un scrutin à la majorité des voix de l'ensemble du pays. Le système politique et constitutionnel américain vise donc surtout à protéger les droits des États face à la puissance de l'État fédéral, et ceux de la minorité face à la majorité ; un système plus républicain que démocratique en somme.

MARC SEVRIEN.

(1). Chacun des 50 États américains élit un nombre de grands électeurs qui varie en fonction de son nombre d'habitants. Ainsi, la Californie, état le plus peuplé, dispose de 55 votes.

(2). « Le vainqueur emporte tout ».

Les Faits majeurs

■ **Bolivie.** – Un an après le scrutin contesté et les manifestations qui ont conduit Evo Morales à quitter le pouvoir et à s'exiler au Mexique, puis en Argentine, le candidat Luis Arce, issu lui-aussi du parti MAS (Mouvement vers le socialisme) a remporté dès le premier tour l'élection présidentielle organisée le 18 octobre, totalisant 53 % des suffrages exprimés. Ancien cadre de la Banque centrale bolivienne, Arce, 57 ans, a été le grand architecte des réformes économiques du président déchu, dont il fut ministre de 2006 à 2019.

■ **Corée du Nord.** – Kim Jong-Un a présidé le 22 octobre un hommage très médiatisé au cimetière où reposent les « Volontaires du peuple », venus de Chine, qui ont combattu aux côtés des nordistes durant la guerre de Corée (1950-1953). Ce geste marque le réchauffement des relations de Pyongyang avec Pékin et intervient alors que le bras de fer commercial entre la Chine et les États-Unis se poursuit. Faut-il en conclure que le leader nord-coréen prend acte de la stérilité de ses transactions diplomatiques avec Donald Trump ?

■ **Nigéria.** – La jeunesse nigériane se révolte violemment depuis vingt jours dans les principales agglomérations, en particulier dans la capitale Abuja et le cœur économique du pays, Lagos. Les manifestants protestent contre l'inertie d'un pouvoir incarné par le vieux général Buhari, contre la faiblesse des revenus, liée notamment à la présence des mafias et de la secte Boko Haram sur le territoire. Débordées, la police et l'armée ont tiré à plusieurs reprises à balles réelles. Trente à quarante personnes seraient décédées à ce jour.

Voix étrangères

■ **Narcissisme stratégique.** – C'est le professeur Hans Morgenthau, théoricien des relations internationales à l'université de Chicago après la seconde guerre mondiale, champion du « réalisme classique » qui est à l'origine de ce concept. La référence est revenue plusieurs fois dans la presse américaine et européenne à la faveur des interviews accordées par le général McMaster à l'occasion de la sortie, le 22 septembre, de son livre *Battle-grounds : the fight to defend the free world (Champs de bataille : la lutte pour la défense du monde libre)*. Conseiller à la sécurité nationale de février 2017 à mars 2018, entre le général Flynn et John Bolton, McMaster a préféré traiter des grands enjeux de sécurité américaine au lieu de raconter la vie à la Maison Blanche, comme l'a fait son successeur dans un livre paru à cet été.

Dans ses propos, le général évite de charger Donald Trump. « *Il est un symptôme plus qu'une cause* » (son entretien dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 2 octobre). Selon lui, la dérive avait commencé bien avant Trump et ne sera pas modifiée quel que soit le résultat des élections. Washington est coupé des réalités du terrain, selon ce vétéran des guerres d'Irak et d'Afghanistan. La stratégie est narcissique en ce qu'elle crée elle-même ses propres objets, le type de guerre et d'ennemi que l'on voudrait, qu'ils soient ou non tels qu'ils sont en réalité (son entretien dans le quotidien britannique *The Guardian* du 3 octobre).

Certes, si l'on compare les propos de Trump à ceux du général – qui est, comme Bolton, un « faucon » interventionniste –, c'est le président qui apparaît comme le plus raisonnable, un pacifiste uniquement soucieux de désengagement, de retrait, pas

un isolationniste avéré, plutôt un sceptique sur les réels intérêts ou priorités des Américains. Le général croit qu'une telle attitude est rigoureusement impossible à tenir dans un monde comme celui d'aujourd'hui, aussi mondialisé. Les États-Unis ne peuvent se dérober à leur destin. Il dresse un panorama fort sombre : la menace islamiste contre l'Amérique est plus forte qu'elle ne l'était à la veille du 11 septembre 2001 ; les Talibans au pouvoir en Afghanistan seront tels qu'ils étaient avant, sans changement (son entretien dans le quotidien américain *USA today* du 21 septembre) ; la capacité russe de « perturbation, de désinformation et de dénégation » est largement sous-estimée (*New York Times* du 1^{er} octobre). Pour avoir exprimé toutes ces idées en public, lors du forum sur les politiques de défense qui s'est tenu à Munich en février dernier, Trump l'a viré par un simple tweet.

Y.L.M.

Des hommes politiques africains francophones, toujours au pouvoir aujourd'hui, avaient déjà vingt ans au moment de l'indépendance. Paradoxe dans le continent le plus jeune du monde. Un passage de relais est inévitable, à travers des transitions incertaines.

Soixante ans après

PAR YVES LA MARCK.

Le coup d'Etat au Mali du 18 août dernier a ouvert une transition qui se met progressivement en place. Il apparaît comme la conséquence non pas tant de ce qui se passe au nord que des chocs subis par l'armée malienne au centre du pays. Ces chocs, assortis de pertes importantes, semblaient aux yeux d'un grand nombre de Maliens sous-estimés par le gouvernement central, occupé ailleurs, et relégués au second plan par rapport à l'opération « Barkhane ». Or, il faut se souvenir que l'intervention militaire française n'avait été décidée en janvier 2013 que parce que les milices djihadistes avaient commencé à descendre en direction de la capitale Bamako avec des répercussions possibles à Dakar. Il y a une question touareg et une question peule, mais celles-ci ne sont pas centrales dans la vie de la majorité de la population de l'Afrique de l'Ouest qui a traversé depuis soixante ans de graves problèmes de gouvernance. L'ironie de l'histoire a voulu que le Mali, en pleine transition, fasse des obsèques nationales à son ancien président, Moussa Traoré, décédé à 83 ans le 15 septembre, arrivé au pouvoir en 1968, à la suite d'un coup d'Etat militaire, et renversé par un autre coup d'Etat en 1991 !

Une classe politique vieillissante. - L'ex-A.O.F. (Afrique occidentale française) se survit à elle-même après soixante ans d'indépendance. Il en va ainsi de la vieille classe politique issue de la décolonisation : vingt-sept ans après la mort du patriarche Houphouët-Boigny, sa succession n'est pas encore réglée. Comme si cette Afrique avait vécu deux guerres de trente ans successivement. Les élections prévues en Côte d'Ivoire, le 31 octobre, encadrées par celles de la Guinée-Conakry, le 18 octobre, et celles du Burkina-Faso, le 22 novembre, seront les dernières du genre en ce qu'elles opposent des candidats d'un passé qui génétiquement ne se perpétuera plus. Nécessairement, ils céderont la place à une nouvelle génération. Le tout est de savoir quand et comment se passeront les transitions (on pourrait étendre le raisonnement à l'ex-Afrique équatoriale française, avec les Biya, Bongo, Sassou Nguesso).

Depuis trente ans, ces pays font politique sur le sur-place : à Abidjan, continuent à s'affronter trois rivaux de l'ère Houphouët, tour à tour présidents grâce à des élections régulièrement faussées et boycottées : dans l'ordre chronologique, Henri Konan Bédié (86 ans), Laurent Gbagbo (75 ans), Alassane Ouattara (78 ans). Le second, acquitté par la Cour Pénale Internationale, est retenu



Alassane Ouattara. L'actuel président de Côte d'Ivoire, 78 ans, a décidé de ne pas passer la main.

en Belgique. Le dernier avait annoncé en mars passer la main mais il dût la reprendre après la mort de son dauphin désigné, Gon Coulibaly, le 8 juillet. Or, l'on se souvient que la guerre civile ivoirienne (2002-2007) avait promu une génération de trentenaires, qui, aujourd'hui cinquantenaires, auraient pu légitimement prétendre à la succession (dont Guillaume Soro, ex-chef des rebelles et ex-premier ministre, en exil à Paris).

A Ouagadougou, après vingt-sept ans de présidence de Blaise Compaoré (trentet-un si l'on compte à partir du coup d'Etat dont il était le second aux côtés de Sankara), Roch Marc Christian Kaboré, qui devrait être réélu à un second mandat, doit se battre avec le souvenir emblématique du capitaine Sankara, tué en 1987. En visite à Ouagadougou en novembre 2017, le président Macron avait promis d'ouvrir les archives françaises concernant son élimination encore non jugée.

Il ne faut pas chercher plus loin les causes du désaveu de l'organisation régionale, la Cedeao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), celle-là même qui soumit le Mali à de lourdes sanctions qui ne furent levées que le 5 octobre dernier. Le directoire des cinq colonels qui ont pris le pouvoir à Bamako rappelle en effet à certains des chefs d'Etat membres les précédents du triumvirat des capitaines au

Burkina Faso, des Commandants de zones ex-rebelles pendant la guerre civile ivoirienne, voire du capitaine Jerry Rawlings, figure tutélaire du Ghana, arrivé au pouvoir après un coup d'Etat en 1981, président de 1992 à 2001, aujourd'hui âgé de 73 ans. Le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, le nouvel homme du pays, a d'ailleurs rendu visite à ce dernier à Accra lors d'une réunion de la Cedeao, où il avait dû comparaître pour s'expliquer.

Un impact sur l'ensemble de la région. - Si la crainte d'un effet domino du coup malien paraît exagérée, il n'en reste pas moins que celui-ci résonne au-delà des frontières nationales. La métropole d'Abidjan est dans l'immédiat la plus vulnérable aux mouvements d'opinion. La capitale ivoirienne est, en effet, le pôle économique le plus dynamique de la région. Le président Ouattara, en bon élève du FMI où il a fait ses classes, a assuré à son pays entre 2012 et 2019 un taux moyen de croissance de 8,5%. La Côte d'Ivoire représente plus de 40% de la masse monétaire de l'UEMOA (1) dont elle est le véritable moteur (et donc l'initiateur de la réforme qui doit mettre un terme au franc CFA). Abidjan est aussi le creuset des diverses immigrations régionales, burkinabé, guinéenne et malienne, ghanéenne et nigérienne, qui, depuis trente ans, ont fait de l'ivoirité un thème récurrent de propagande électorale. Les deux ex-adversaires, Bédié et Gbagbo, se livraient à une surenchère contre Alassane Ouattara, originaire du Nord et qu'ils faisaient mine de considérer comme burkinabé (il a accueilli l'ex-président Compaoré après la révolution d'octobre 2014). La guerre des années 2000 a eu pour conséquence d'aggraver l'enclavement du nord de la Côte d'Ivoire et des pays riverains, dans une région auparavant très fluide.

Que peut la France au milieu de tout ce maelstrom ? Faut-il regretter la perte d'expérience des anciens administrateurs de la France d'outre-mer, poursuivie dans la Coopération ? Diplomates et militaires divergeraient-ils autant qu'on le dit ? Le Paris des indépendances peut-il éviter d'être pris comme bouc émissaire ? Il tarde à nos responsables que la vieille génération africaine passe pour qu'elle puisse se refaire une virginité alors que se pressent tant de nouveaux soupirants avec ou sans passé (arabes, asiatiques, turcs, israéliens ...).

(1). L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine comprend le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.



Jacques Renouvin (1905-1944) et Pierre-Henri Teitgen (1908-1997). Le royaliste et le démocrate-chrétien luttèrent ensemble au sein du réseau Combat.

À l'aube de la Résistance

Entretien avec François-Marin Fleutot

Pourquoi devient-on Résistant et comment ? François-Marin Fleutot apporte des réponses dans son dernier livre consacré aux débuts de la résistance, autour de Jacques Renouvin et de ses Groupes francs, les premiers à combattre la collaboration en zone sud. D'une plume alerte, il fait le récit du quotidien de ces combattants, fait de courage et d'amitiés, jusque dans les ténèbres de la déportation.

Royaliste : Pourquoi ce titre *À l'aube de la résistance* ?

François-Marin Fleutot :

Mon livre évoque l'origine de la Résistance en zone Vichy. Je précise bien en zone Vichy. Quand on parle de la Résistance, on pense d'abord aux groupes en zone occupée, là où sont les Allemands, qui pourchassent, arrêtent, déportent, fusillent. En zone Vichy la situation est très différente. Il n'y a pas d'Allemands. Le régime de Vichy est organisé par l'administration française. Et pourtant, c'est là que commence la résistance. Cette aube, c'est la naissance de la Résistance, dans une France réduite à pas grand chose. Une France qui se veut souveraine.

Qui sont ces premiers Résistants ?

L'origine de la Résistance en zone Vichy est surtout le fait de militaires comme le général Cochet et Henri Frenay. Mais aussi d'universitaires, comme Pierre-Henri Teitgen, professeur de droit constitutionnel, Garde des Sceaux à la Libération. Ils ont souvent été arrêtés comme soldats français et se sont évadés. Ces professeurs des universités de l'Est, souvent démocrates-chrétiens, ont quitté la zone occupée ou annexée, car avant guerre ils ont dénon-

cé le réarmement allemand et le nazisme. Ils ne peuvent donc plus y enseigner. Teitgen, nommé à Montpellier, poursuit son travail de réflexion sur l'Allemagne (avec Coste-Fleuret, Marc Bloch, etc), et sur ce que pourrait être une France libre.

Ils créent d'abord des groupes de réflexion pour dénoncer la collaboration ou certains travers du gouvernement. Teitgen, dès les votes des 9 et 10 juillet 40, observe que le pouvoir constitutionnel donné à Pétain soumet le législatif à l'exécutif. Or, en démocratie, comme dans tout régime politique, quand on soumet le législatif à l'exécutif, on sait où cela mène.

A quel moment Jacques Renouvin entre-t-il en scène ?

Dans la zone Vichy, il y a des embryons de contestation des décisions gouvernementales, mais pas une résistance active. C'est Jacques Renouvin qui va créer les premiers groupes d'action pour dénoncer la collaboration promue par Pétain. Renouvin est l'axe de mon livre dans la mesure où il est le fondateur et le principal dirigeant des Groupes Francs d'action directe de la Résistance.

Après la débâcle de la République, Renouvin, fait prisonnier, s'évade pour

échapper à la déportation. A la fin de l'été, il retrouve à Montpellier son neveu Michel et son « patron », l'avocat Pierre Bécot. Ce dernier lui fait d'abord rencontrer Ferdinand Paloc, secrétaire du sénateur royaliste local, président de l'association des Poilus d'Orient, journaliste au journal conservateur *L'Eclair* et futur chef des Mouvements Unis de Résistance (MUR). Renouvin ne cherche pas à s'engager dans la Résistance car elle n'existe pas ! Il va la construire petit à petit. La première chose que font Renouvin et Paloc, c'est aider les aviateurs alliés à passer en Espagne. Et puis son neveu Michel lui apporte un tract intitulé *Liberté*, écrit par Teitgen.

Comment rencontre-t-il Teitgen ?

Pierre Renouvin, frère de Jacques, est un historien des relations internationales reconnu. Lors d'une visite à Montpellier, il propose à son cadet de rencontrer des professeurs comme Edmond Vermeil, grand spécialiste de l'Allemagne. C'est ce dernier qui parle à Jacques du petit groupe de réflexion réuni par Teitgen. Les choses basculent à la rentrée universitaire 1940. Les étudiants sont nombreux à Montpellier. Après le discours de Pétain d'octobre 40 envisageant une collaboration, beau-

coup d'entre eux la refusent. Certains ont entendu le discours du général de Gaulle, d'autres l'ont lu, car il a été publié dans la presse sur tout le territoire. Les jeunes gens et jeunes filles demandent à Teitgen d'agir. Agir pour eux c'est alors « simplement » écrire « Vive de Gaulle ! » sur les murs, bien qu'ils ne sachent pas qui est de Gaulle. Renouvin propose à Teitgen d'organiser ces jeunes en groupes d'action, non pour poser des bombes mais pour dénoncer la collaboration, pour entreprendre des actions contre les mouvements favorables à la collaboration. Son idée est simple : il faut terroriser les traîtres-collabos qui se croient tout permis.

Comment recrutent-ils ?

En novembre-décembre 40, les professeurs sont installés dans toutes les villes universitaires de la zone Vichy. Cela facilite la circulation de la feuille Liberté qui devient rapidement un journal. Elle rassemble des démocrates-chrétiens, des socialistes et des radicaux. Mais aussi des francs-maçons, parfois d'extrême-gauche, comme Roger Nathan, qui monte un petit groupe sur Marseille et devient l'adjoint de Renouvin dès 41.

Comme agissent-ils ?

A l'origine, comme n'importe quel mouvement politique d'avant-guerre. Ils distribuent des tracts, écrivent des slogans sur les murs, chahutent les réunions des mouvements collabo ou pétainistes. Renouvin décide assez rapidement que les journaux prônant la collaboration ne doivent plus être mis en vente. Il commence par attaquer les kiosques qui les mettent en devanture, d'abord en cassant la vitrine. Si cela ne suffit pas, il menace par lettre de dégrader le kiosque. Enfin, il fait exploser celui des récalcitrants. Nés à Montpellier, ces groupes d'action directe s'étendent petit à petit sur le Languedoc, puis sur toute la zone Vichy, de Toulouse à Nice, de Clermont-Ferrand à Perpignan. À partir de rien, Jacques Renouvin constitue donc quelque chose de très important. Il est non seulement le chef mais l'organisateur, traversant toute la zone Vichy, des Groupes Francs d'action directe qui vont devenir le fer de lance des mouvements de la Résistance. Son oeuvre principale, c'est de poursuivre tous ceux qui souhaitent la victoire d'Hitler. Dès le départ, il s'est engagé auprès de Teitgen à ne pas faire de mort. Il s'y tiendra. On terrorise les collabos, on ne les tue pas. Il agit avec du matériel fabriqué dans les cours de chimie, ou des explosifs de carrière volés. C'est rudimentaire, sans moyens. C'est comme une action militante banale, sauf qu'elle n'est pas banale.

Combien de personnes regroupent ces Groupes francs ?

A Montpellier comme à Marseille, une quinzaine de personnes à l'origine, vingt-cinq ou trente au bout d'un an. C'est tout. Ce sont des petits groupes ridicules avec



L'historien François-Marin Fleutot. Ses livres sur la Résistance ont profondément modifié l'image du royalisme.

de très jeunes gens. Certains ont 17 ans, les plus vieux 23-24 ans. Agé de 35 ans, Renouvin est un « vieux » comme Frenay. L'action directe, il l'a apprise chez les Camelots du Roi où il a été l'un des organisateurs des événements de février 34. Par ailleurs, il a le sens de l'amitié, étudiante ou autres. C'est un éternel étudiant, même s'il a été avocat. Il va agir comme dans sa jeunesse militante, construisant des groupes qu'il mène lui-même dans l'action. Renouvin n'est pas un planqué qui théorise en chambre. C'est un vrai chef qui avance avec ses hommes. Tous ceux qui l'ont rencontré se souviennent de lui comme d'un héros.

Qu'est-ce qui conduit Jacques Renouvin à devenir Résistant ?

Renouvin quitte l'Action Française en 1934, pas pour des raisons doctrinales, mais à la suite d'affaires, disons... personnelles. Il reste maurassien, fait partie des avocats du 6 février et du Cercle de Sèze des avocats royalistes. Renouvin refuse cependant d'intégrer la « Cagoule », qui se méfie de lui. Ce qui va le séparer de cette mouvance, ce sont les accords de Munich qu'il dénonce violemment. Dès dans les années 35-36, Weygand et son adjoint de Lattre de Tassigny avaient promu une alliance avec l'URSS, pas par sympathie pour les soviétiques, mais parce qu'ils savaient d'expérience qu'il fallait ceinturer l'Allemagne. L'AF condamne cette initiative, ce qui conduit un grand nombre de roycos à s'éloigner d'elle. En 1938, Daladier signe les accords de Munich, croyant maintenir la paix. De retour à Paris, à sa grande surprise, il est accueilli comme un héros même par les plus belliqueux. Daudet et Maurras, jugeant que l'armée française n'est pas prête pour la guerre, approuvent les accords de Munich, tout en exigeant le réarmement, réarmement d'ailleurs amorcé par Blum et Daladier, mais insuffisamment. C'est à ce moment que Renouvin abandonne complètement Maurras. Par la suite, en novembre 38, Renouvin giffe

Pierre-Etienne Flandin, futur ministre du Maréchal. Cette crapule avait osé aller déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu après avoir adressé une lettre de félicitation à Hitler. Or ce n'est pas l'AF qui soutient Renouvin, mais Georges Boris, qui rejoindra de Gaulle, Kerillis, républicain patriote de droite, le parti communiste (on est avant le Pacte Germano-Soviétique) et, même la LICA de Bernard Lecache, qui sait pourtant très bien qui il est. Quand Renouvin rencontre Bénouville en 42, il lui dit clairement : ce qui l'a fait rompre avec l'AF, c'est Munich, « le moment de toutes les trahisons. »

Quelles sont les sources de son patriotisme ?

Dans son enfance, le héros de la famille, c'est son frère, le professeur Pierre Renouvin, blessé au Chemin des Dames, qui lui apprend le patriotisme. Spécialiste des origines de la Grande Guerre, Pierre lui explique que ce ne sont pas les nations qui l'ont faite mais les empires. Sur ce point, Jacques Renouvin a déjà une vue qui n'est pas exactement celle de l'AF. S'il se rallie à ce mouvement, c'est pour son intransigeance vis à vis du Traité de Versailles. Par ailleurs, né au quartier latin où il demeure, Jacques vit au milieu de l'agitation des camelots du roi. S'y engager s'impose comme une évidence. Mais il n'a eu aucune inclination pour un régime autoritaire. Par ailleurs, grâce au travail de son frère sur les assemblées provinciales, il n'a pas exactement la même perception du pouvoir royal que Maurras. Il n'est pas attiré par les régimes et mouvements « fascistes », même s'il fait le coup de poing avec des groupuscules d'extrême droite. Il répétera pendant la résistance son refus d'un gouvernement copié de l'étranger. La France qu'il aime a une spécificité. Elle est une vieille tradition française. Il va résister parce que Pétain lui apparaît assez rapidement étranger à cette tradition.

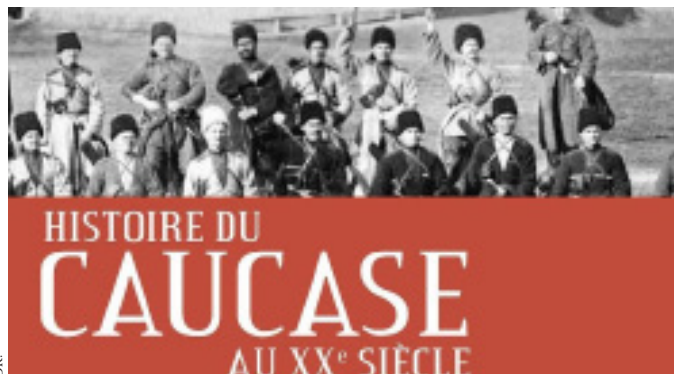
Tu écris : « La résistance permet de franchir l'abîme entre les royalistes et les démocrates chrétiens. » Comment y parviennent-ils ?

C'est un des miracles de la résistance d'avoir permis que des patriotes de tous bords s'engagent avec leurs pires ennemis, risquant leur vie ensemble pour la liberté de la France. Ce sera moins vrai par la suite, car, après 43, l'idéologie va plus conduire les mouvements de Résistance. Mais Renouvin et ses compagnons, dont Edmond Michelet, Jean Chanton, etc., sont déjà déportés. Jacques Renouvin est mort au camp de Mauthausen le 24 janvier 1944. Le général de Gaulle, à la demande de Michelet, le fait Compagnon de la Libération en 1946.

Propos recueillis par Laurent Lagadec.

François-Marin Fleutot, *A l'aube de la Résistance*, Le Cerf, octobre 2020.

Transcaucasie



Parution opportune que celle d'une Histoire du Caucase au XX^e siècle, qui ne traite pas cette région comme un bout du monde, une sorte d'appendice, un petit chapitre de la grande histoire mais en soi et pour soi, d'une manière autonome, un tout qui possède sa propre structure interne, le Caucase dans l'histoire.

Paradoxe apparent s'agissant d'un XX^e siècle pendant lequel, pour l'essentiel, le Caucase a fait partie intégrante de l'Union soviétique. Erreur de perspective pour aujourd'hui mais qui n'était déjà que relative hier. On ignore ainsi que la Transcaucasie, vice-royauté tsariste, a survécu comme Fédération jusqu'à la Constitution soviétique de 1936. Déjà auparavant, il eût fallu tenir compte du fait que la Transcaucasie comprenait depuis 1878 une partie de l'Anatolie orientale avec Kars et Ardahan. Et si l'on remonte plus loin, elle incluait tout le

nord iranien, le véritable Azerbaïdjan, qui ressuscitera brièvement après la seconde guerre mondiale. De sorte qu'il serait réducteur de ne traiter du Caucase que par association avec la Russie pour laquelle elle n'est géographiquement que la Transcaucasie puisqu'on laisse de côté ici le Caucase du nord, qu'on devrait appeler Ciscaucasie.

La Turquie et l'Iran modernes sont à chaque époque étroitement associées à ces confins pourtant éloignés. Etienne Peyrat relève la simultanéité des mouvements dans

les trois empires ou ex-empires. Il met en relation, par exemple, les trois révolutions, russe de 1905, perse de 1906 et jeune-turque de 1908. Idem dans les années trente. Et en 1979 : la révolution iranienne, l'invasion soviétique de l'Afghanistan et le coup d'État militaire turc (septembre 1980). Le Caucase est épargné. Il sera largement étranger au pire lors des deux conflits mondiaux, le premier grâce à la politique du grand-duc Nicolas Nikolaïevitch, écarté à l'été 1915 du commandement suprême des armées par son neveu, le tsar Nicolas II, qui le relègue comme vice-roi sur le front turc caucasien ainsi détaché du cœur de la guerre avec les empires centraux, le second parce que l'offensive allemande s'arrêta en deçà de la chaîne du Caucase.

Pourtant, que de transformations internes de cette Transcaucasie au peuplement si mélangé, si cosmopolite encore jusqu'aux années trente, bien après la formation des trois républiques, d'abord brièvement indépendantes puis soviétisées. Les Arméniens étaient majoritaires à Tiflis-Tbilissi, capitale de la Transcaucasie – et à Bakou. Ils échappèrent au massacre de leurs compatriotes occidentaux (côté empire ottoman, par opposition aux Ar-

méniens orientaux de Transcaucasie) et l'auteur retrace avec sobriété et précision la généalogie de cet épouvantable génocide. Comme dans le reste de son ouvrage, il a largement recours aux correspondances diplomatiques venues spécialement des consulats sur le terrain.

L'évolution de cet ensemble bigarré vers la fermeture étanche de trois entités ethniquement définies et géographiquement délimitées avec la complexité que l'on connaît depuis la fin de l'URSS (en réalité dès 1988) est au cœur de l'interrogation de l'universitaire-chercheur. La région est « *passée du statut de périphérie des empires à celui de zone-tampon où s'affrontent des intérêts divergents. Le rôle prépondérant que jouent encore Russie, Turquie et Iran dans la structuration de la zone se place dans la continuité de près de trois siècles d'interactions et de représentations croisées...* » sans oublier l'irruption d'acteurs extérieurs et surtout des peuples qui n'ont jamais cessé d'agir « *en intermédiaires, adversaires et concepteurs des stratégies qu'on prétendait leur imposer.* ». ■

YVES LA MARCK.

Étienne Peyrat, *Histoire du Caucase au XX^e siècle*, Fayard, 2020, 364 p.

Le Carnet

■ **Les combats du Général.** Éminent biographe de Churchill et de plusieurs chefs militaires de la Seconde Guerre mondiale, entre autres ouvrages, François Kersaudy présente un De Gaulle dans sa collection Maîtres de guerre. Depuis les années de formation jusqu'à la dernière bataille en 1969, voici magistralement retracé l'itinéraire d'un homme qui fut aussi bon stratège dans la guerre que dans la paix. Une stratégie qui n'avait d'autre visée que d'assurer l'indépendance de la France et son rang dans le monde. Il ne s'agit pas de pleurer sur les temps révolus ou de chercher à imiter le Général mais de penser avec lui la guerre et la politique. **François Kersaudy, De Gaulle, stratège au long cours**, Perrin, 2020. Nombreuses photos, cartes, affiches.

■ **Mitterrand et les siens.** Histo-

rien spécialiste de la France libre, auteur récent d'un admirable ouvrage sur Bir Hakeim que nous avons présenté à nos lecteurs (*Royaliste* n°1177 du 18 novembre 2019), François Broche vient de consacrer un livre aux Mitterrandiens. On sait que François Mitterrand était au centre de plusieurs cercles d'amis et de relations, parfois fort éloignés les uns des autres. On a beaucoup parlé de René Bousquet. On a beaucoup moins évoqué son amitié pour Pierre Bénouville, ancien militant de l'Action Française passé à Combat et Compagnon de la Libération, et sa relation avec le comte de Paris auquel François Broche consacre des pages informées – avec deux ou trois jugements à l'emporte-pièce. **François Broche, Les Mitterrandiens**, Ed. Pierre-Guillaume de Roux, 2020.

■ **Chouchou des médias.** Comme une vedette de cinéma,

Marion Maréchal ex-Le Pen fait rêver une partie de la jeune génération identitaire qui voit en elle la candidate qui pourrait incarner l'union des droites et la faire triompher. Comme une vedette de cinéma, Marion Maréchal est une bonne cliente pour les médias, à cause de sa jeunesse, de son physique et d'une rivalité tantôt réelle tantôt potentielle avec sa tante. Car tout cela est une affaire de famille, que Louis Hausalter relate avec précision. Or, c'est justement ce qui bloque Marion, et qui désespère ses partisans : elle ne veut pas de conflit avec Marine Le Pen car elle a vu sa famille atomisée par les disputes politiques. Et elle ne veut pas sacrifier sa vie privée à la politique. Elle n'est qu'un fantasme enfermé dans une impasse. Le courant identitaire-libéral devra trouver un autre champion. **Louis Hausalter, Marion Maréchal, le fantasme de la droite**,

Editions du Rocher, 2020.

■ **À relire d'urgence.** Dans un excellent petit livre publié peu avant sa mort, Emile Poulat, notre maître et ami, donnait trois définitions de la laïcité. Une définition politique : la laïcité, c'est le régime politique qui succède à la catholicité. La catholicité était exclusive : les autres cultes n'étaient pas reconnus ou disposaient que de droits limités. La laïcité est inclusive : toutes les religions ont leur place dans la société. Une définition juridique : la laïcité, c'est la liberté publique de conscience pour tous les citoyens. Une définition historique : la laïcité, c'est la conséquence des guerres de religion et l'œuvre du « parti des politiques » qui veulent le rétablissement de la paix entre catholiques et protestants par l'action raisonnée de l'État. **Emile Poulat, Notre laïcité, ou les religions dans l'espace public**, Ed. Desclée de Brouwer, 2014



par Gérard Leclerc

Fanatisme, laïcité, théologie

La tragédie de Conflans-Sainte-Honorine exige sans aucun doute de la part de l'État des décisions drastiques et même toute une stratégie adaptée à la menace. Mais le « malaise dans la civilisation » que constitue le phénomène de l'islamisme radical réclame aussi un discernement qui ne se prive d'aucun instrument d'analyse, y compris religieux. Et de ce point de vue, une certaine tradition laïciste se trouve plutôt prise au dépourvu, ne serait-ce qu'en vertu de ses présupposés. N'est-il pas établi qu'il y a une séparation absolue entre ce qui relève de la raison et ce qui relève de la croyance ? Ce terme de croyance est d'ailleurs en soi-même péjoratif, tant il renvoie souvent à des préjugés dérisoires ou à des superstitions grossières. Il serait plus adéquat de parler de foi en allant rechercher ce que la réflexion théologique a pu concentrer à son sujet, notamment à l'époque contemporaine depuis Pierre Rousselot. Ce qui relève de la foi est certes d'un ordre spécifique, celui que Pascal définissait par la charité, mais il n'est pas pour autant étranger à la rationalité. Bien plus que le mythe selon Paul Ricœur, le dogme donne infiniment à penser. Et la théologie se définit comme le discours rationnel qu'appelle le dogme qui la surplombe. Que l'on songe à l'étonnant patrimoine que constitue la tradition dogmatique chrétienne depuis les origines. Il est vrai que depuis les Lumières, ce patrimoine se trouve contesté dans sa légitimité. Ce n'est pas pour cela qu'il doit être dénaturé dans sa spécificité propre.

En se cantonnant au cercle rationaliste, le fanatisme religieux ne relève que d'une pathologie de l'esprit. Pathologie d'autant plus évidente que le religieux relève du non rationnel, lui-même enfoui, comme on dit, dans l'intime, loin de la scène publique où, heureusement, la laïcité moderne impose ses disciplines et trace ses frontières salutaires. Il faut reconnaître à cette typologie sa cohérence et une certaine efficacité. Toutes les ressources de la médecine psychiatrique sont appelées à la rescousse. Voltaire, en son temps, avait fort bien résumé la question : « *Que répondre à un homme qui vous dit qu'il aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qui en conséquence se veut de mériter le Ciel en vous égorgeant ?* » À cela s'ajoutent les filières qui manipulent les candidats terroristes : « *Ce sont presque toujours les fripons qui conduisent les fanatiques, et qui mettent le poignard entre leurs mains.* » On peut discuter de ce terme de fripons, même s'il se trouve des cyniques parmi les manipulateurs.

Mais cette analyse a ses limites. Ainsi que l'écrit le père Adrien Candiard, qui a été rechercher ces propos du sieur Arouet : « *On n'administre pas pendant plusieurs années un vaste territoire peuplé de dizaines de milliers de personnes, en faisant la guerre au monde entier, avec pour seule ressource une poignée d'imbéciles manipulés. C'est un phénomène d'une autre ampleur que la secte du Temple solaire.* » Pour qu'un tel système fonctionne, « *il faut aussi des croyants. Des gens qui voient le monde d'une certaine façon, qui leur paraît cohérente et rationnelle, qui leur paraît adéquate au réel et qui n'est pas un simple délire collectif.* »

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de pathologie dans

ce religieux, mais celui-ci est *sui generis*, il relève d'un certain ordre qui n'est pas celui de la folie pure. Dans son dialogue mémorable avec Jürgen Habermas, le cardinal Joseph Ratzinger s'en était expliqué : « *Il y a des pathologies extrêmement dangereuses dans les religions. Elles rendent nécessaire de considérer la lumière divine de la raison comme une sorte d'organe de contrôle permanent de purification et de régulation.* » (1) Précisément, c'est l'absence de cet organe de contrôle qui caractérise aujourd'hui ce qu'on appelle le salafisme. Adrien Candiard définit plus précisément cette absence : « *La crise que traverse aujourd'hui l'islam sunnite, dont le terrorisme n'est qu'un des aspects les plus visibles, tient très largement au succès de plus en plus large, et rarement conscient, de cette théologie des refus de la théologie, cette théologie qui pense l'inutilité de la théologie. Cette théologie dont Dieu est absent, sauf sous les formes de commandements.* »

On saisit alors que nous avons bien affaire avec un problème théologique même s'il est paradoxal. Pour Voltaire, au fond, le théologique conduit directement au fanatisme, mais c'est au contraire le dévoiement du religieux dans son dispositif central, c'est-à-dire la relation à Dieu, qui produit les dérèglements extrémistes. Les djihadistes ont tout de la religion sans en avoir l'essentiel. « *Avec ce Dieu, aucune relation n'est possible.* » Et c'est d'ailleurs un déplacement idolâtrique vers d'autres objets qui se dessine dans l'âme de ces étranges croyants, qui ont perdu toute liberté intérieure, celle-ci étant la marque même d'une relation interpersonnelle. Par ailleurs, « *l'idole crée un monde clos et parfaitement cohérent, que le réel ne peut jamais venir heurter. Je peux faire de la Bible, ou du Coran d'ailleurs, un univers absolument clos, qui ne rencontre jamais le réel.* »

À ce défaut théologique, la laïcité ne peut opposer aucun obstacle sérieux, parce qu'elle se définit elle-même comme hors-jeu par rapport à toute discipline religieuse. Et même philosophique d'ailleurs. Son seul objet, c'est la définition d'une loi commune à laquelle tous les citoyens adhèrent pour le bien de la cité. Encore faut-il que la puissance publique sollicite des interlocuteurs disposés à des accommodements raisonnables. Ce qui fut le cas, en 1905, notamment avec l'Église catholique. Mais dès lors qu'il n'y a plus cette possibilité, la laïcité est sans force. Et il n'y a que la force légitime de l'État pour parer à la violence. Quant à la pathologie à l'origine de cette violence, il n'y a que la raison proprement théologique qui peut la soigner. Nous retrouvons là la problématique d'Habermas et de Ratzinger. Du philosophe rationaliste et du théologien. Le philosophe, après mûre réflexion pense qu'il est impossible de donner son congé au discours religieux. Et c'est une dialectique qui fait consommer la raison et la foi, qui peut venir à bout de nos difficultés. Et de celle en quoi consiste l'actuel « malaise dans la civilisation ».

(1). Jürgen Habermas, Joseph Ratzinger, *Raison et religion. La dialectique de la sécularisation*, Salvator, février 2010.

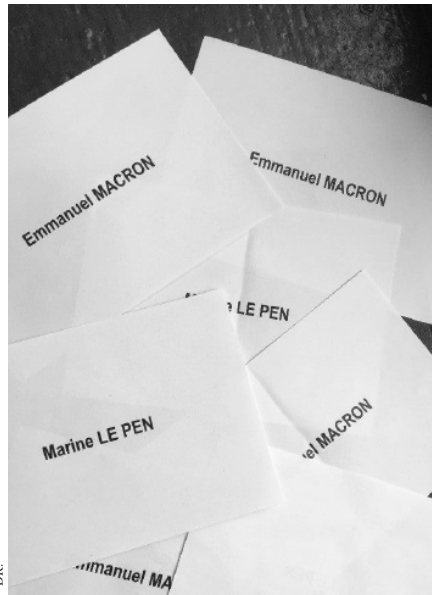
Adrien Candiard, *Du fanatisme. Quand la religion est malade*, Éditions du Cerf, octobre 2020.

Vers une candidature de rassemblement ? (II)

Dans un précédent article (1), l'hypothèse d'une candidature de rassemblement contre le bloc oligarchique était examinée par le biais des précédents historiques. La réflexion mérite d'être poursuivie et développée sous l'angle du positionnement politique et des références intellectuelles.

Dix-huit mois. Le compte à rebours de la prochaine élection présidentielle est enclenché. Un coup d'œil panoramique sur le champ politique inertes n'incite guère à l'optimisme. À droite, le Rassemblement national capitalise sur les difficultés de la majorité sans pour autant prospérer, s'abandonnant dans une opposition indolente, dépourvue, d'imagination et de solutions. L'ectoplasmique parti néo-gaulliste Les Républicains aura passé le quinquennat à se balancer d'un pied sur l'autre, se demandant s'il faut être contre Macron ou tout contre... À gauche, le spectacle est plus tragique encore. Tandis que le Parti socialiste prend acte de sa propre liquidation et pourrait ne pas désigner de prétendant en 2022, la fracture idéologique qui traverse la France Insoumise s'approfondit, nourrie par les polémiques liées à l'actualité récente, en l'occurrence l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty par un terroriste islamiste. Seul submerge à la faveur de la désorientation des électeurs et de l'absentéisme massif des derniers scrutins (européennes 2019, municipales 2020) un mouvement écologique immature, méprisant et, quoi qu'il en soit, définitivement acquis à l'ordolibéralisme européen.

Où ? – Dans ce paysage infécond, où pourrait donc apparaître un courant d'opposition puissant ? L'extrême-centre demeure dominateur. Non pas dans l'opinion, puisqu'il n'a jamais pu élargir son socle initial (20 à 25 % des électeurs au grand maximum), mais dans la stratégie pour vaincre. Trois éléments y contribuent : le mode de scrutin de l'élection présidentielle, la subordination au résultat de celle-ci des élections législatives et la capacité de l'extrême droite de se maintenir parmi les deux premières forces politiques du pays. Dans un jeu politique aussi bloqué, une candidature de rassemblement n'est plus envisageable à partir des appareils politiques existants, incapables de dépasser leur périmètre partisan respectif. Seule l'arrivée imprévue sur la scène d'un mouvement nouveau et d'une personnalité atypique, à l'instar d'En Marche ! fin 2016, pourrait constituer le grain de sable dans la machine. Bien connaître l'adversaire est la première condition pour le contrer efficacement. Or, Emmanuel Macron a beau droitiser son action, il conserve par son discours ambivalent la capacité d'obtenir l'adhésion des europhiles et des libéraux des deux rives. Leurs oppositions réelles sur quelques thématiques, notamment les



Présidentielle 2022. La France saura-t-elle sortir du piège Macron-Le Pen ?

sujets de société, pèsent peu devant leur convergence totale dans l'opposition viscérale au prétendu « populisme » de la droite extrême et de la gauche mélancolique.

Une candidature alternative n'a donc aucune chance de s'enraciner sans se doter des mêmes armes. Il lui faudrait faire sien, à son tour, le slogan « ni droite, ni gauche ». Non pour prôner le gouvernement au centre, encore moins pour imaginer fédérer des structures militantes existantes à partir de quelques grandes idées communes, mais pour s'adresser à tous et mettre en relief une volonté de se débarrasser des œillères idéologiques des uns et des autres. Dit autrement, cette candidature doit être en mesure d'aller chercher les électeurs perdus où il se trouvent, notamment chez les abstentionnistes, ce qu'avait su faire Emmanuel Macron en 2017. Voilà pour le positionnement global.

Sous quelle égide ? – Le précédent volet de cette étude suggérait qu'une authentique candidature de rupture « nécessiterait de mener au préalable une guerre idéologique pour promouvoir une ligne souverainiste, laïque, interventionniste, sincèrement écologique ». Le « dégagisme » n'étant pas, selon toute vraisemblance, un spasme propre à la campagne présidentielle précédente mais une volonté au long cours, inutile de se réclamer d'un homme ou d'une doctrine, passé ou actuel, et d'en extrapoler les postures pour justifier la ligne défi-

nie plus haut, dans toute sa complexité et ses nuances. Les Français ont goûté *ad nauseam* à l'ersatz de socialisme que fut la deuxième gauche et au soi-disant gaullisme post-gaullien. Ils éprouvent aujourd'hui le « progressisme », autre nom d'un techno-libéralisme autoritaire dont ils perçoivent les méfaits.

Face au président proclamé « philosophe » par la presse courtisane – quoique son manuel de référence paraisse amputé de bien des chapitres, celui de l'éthique n'étant pas le moindre – le candidat rassembleur a tout intérêt à traduire en programme les enseignements des observateurs actuels les plus perspicaces, de ces intellectuels qui ont, le mieux, décrit les antagonismes et les défis de l'époque. Il commencera par se convaincre, avec Jérôme Sainte-Marie (*Bloc contre bloc*) de l'existence d'une majorité hostile au centre bourgeois, qu'il n'appartient qu'à son habileté tactique de savoir réunir dans les urnes. Il se nourrira, ensuite, des enseignements de la grande enquête de Jérôme Fourquet (*L'Archipel français*) pour appréhender la société française dans sa diversité et ses clivages. Il n'oubliera pas, en parcourant les essais de Christophe Guilluy, que la France périphérique en souffrance existe bel et bien, et qu'elle a donné de la voix avec les Gilets Jaunes, dont les revendications restent d'actualité. Il aura à l'esprit, par la lecture attentive d'Emmanuel Todd (*Les Luttes des classes en France au XXI^e siècle*), que le démantèlement de l'aristocratie stato-financière est un impératif pour retrouver le sens de l'intérêt général et de la *res publica*. Frédéric Farah vient de rappeler dans son dernier ouvrage (*Fake State*), avec l'exemple italien, que cette aristocratie-là sait se montrer redoutable pour contrer les réformes de ceux qui en combattent les dogmes. Pour vaincre Macron, le candidat de rassemblement devra forcément s'imprégner des riches travaux de Jacques Sapir pour préparer le retour d'une véritable politique monétaire, débarrassée du carcan austéritaire européen. Il trouvera enfin chez François Gerlotto (*Cataclysmes ou Transition ? L'écologie au pied du mur*) les fondements d'une action environnementale efficace.

Sur le papier, une stratégie est donc possible et les clefs pour reconstruire l'État sont à disposition. Reste le plus improbable : révéler celui ou celle qui relèvera le défi. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Cf *Royaliste* n° 1191 du 1^{er} juin 2020.



DR.

1940 : l'autre année terrible

Le Musée de l'Armée et le Musée de l'Ordre de la Libération, situés aux Invalides, ont décidé de commémorer la tragédie de 1940 à travers deux expositions qui retracent l'histoire politique, militaire et sociale de cette « étrange défaite » qui, il y a quatre-vingts ans, a marqué la France en profondeur.

Faire revivre l'année 1940, comme si on y était, comme si on l'avait vécu. Telle est l'ambition des commissaires de l'exposition du Musée de l'Armée et qui explique sans doute le choix de son organisation, de son plan. J'utilise le terme à dessein comme s'il s'agissait d'une dissertation. Il y a en effet dans le choix d'une approche chronologique du sujet une volonté didactique et un souci de s'adresser au plus grand nombre tout à fait louables. L'exposition rappelle

que la France ne subit pas alors seulement une défaite militaire, mais l'effondrement d'un Etat et d'une société. Ce n'est pas un hasard si, à la toute fin de l'exposition, est évoqué le livre de Marc Bloch, *L'étrange défaite*.

Pour autant les questions purement militaires ne sont pas négligées. On découvre, au fur et à mesure de la visite, ce qui est normal au musée des armées, nombre d'uniformes, d'armes, de matériels divers utilisés par les forces en présence. Grâce à de nombreux extraits de films

et des photographies du service cinématographique aux armées nous sommes plongés au cœur des opérations. On partage l'attente des soldats durant la drôle de guerre, l'intensité des combats pendant la campagne de France, la panique des populations belges et françaises durant l'exode. On voit ou on revoit les images glaçantes des signatures d'armistice de Compiègne et de Rome qui semblent sceller le destin de la France. L'exposition rappelle à raison la résistance acharnée de l'armée française et les pertes subies par l'armée allemande. La campagne de France ne fut pas pour elle une promenade de santé. Et les avions abattus pendant les mois de mai et juin manqueront aux Allemands lors de la bataille d'Angleterre.

L'exposition se termine enfin sur les deux réponses qui sont offertes aux Français en juin 1940 : l'armistice ou la poursuite du conflit. On y insiste à juste titre sur le fait que Pétain ne se contente pas d'appeler à la fin des combats. Il met en place un nouveau régime antidémocratique et antisémite et qui ne préserve en rien la souveraineté de la France. Au contraire, le Général de Gaulle offre aux Français qui veulent ou peuvent le rejoindre une vision géopolitique lucide, une perspective politique et militaire courageuse et ambitieuse. L'importance de l'Empire et de ses populations,

l'action des comités gaullistes dans le monde sont traitées de manière fort à propos.

Ces Français résistants sont au cœur de l'exposition qu'organise le Musée de l'Ordre de la Libération 1940, *paroles de rebelles*. Celle-ci nous invite à découvrir les femmes et les hommes qui, tel le Général de Gaulle en 1940, refusèrent la défaite et rejoignirent soit la résistance intérieure encore balbutiante, soit les forces françaises libres à Londres. A travers de nombreux témoignages, elle nous invite à comprendre leurs motivations : le refus viscéral de la défaite d'abord et la honte ressentie à l'écoute du message de Pétain, le courage ensuite et la lucidité, sans oublier parfois un goût certain de l'aventure. Ce qui frappe ensuite, outre la diversité des milieux concernés, c'est la jeunesse d'une bonne partie de ceux qui s'engagent.

Deux expositions à voir en définitive pour comprendre et rendre hommage. Un formidable message pour la jeunesse d'aujourd'hui. ■

ROBERT PASTINELLI

Exposition Comme en 40, Musée de l'Armée, 129 rue de Grenelle 75007 Paris, jusqu'au 10 janvier 2021 – **Exposition 1940 ! Paroles de rebelles**, Musée de l'Ordre de la Libération, Place Vauban, 75007 Paris, jusqu'au 3 janvier 2021.

Lectures

■ **De Gaulle.** – Jean Paul Bled dirige la publication d'un recueil sur le général (*De Gaulle, l'homme du siècle*, Cerf, septembre 2020), pour le cinquantenaire de sa mort. Parmi les contributeurs, on retrouvera nombre de nos invités des Mercredis, et en particulier notre grand ami Philippe Delorme qui signe une contribution remarquable sur *De Gaulle, royaliste !* A lire d'urgence.

■ **Entre-deux guerres.** – Nous recommandons vivement l'ouvrage de Simon Catros, *La Guerre inéluctable, les chefs militaires français et la politique étrangère, 1935-1939*, (Presses Universitaires de Rennes). Cette étude fouillée, démontre, contrairement aux idées reçues, que les états-majors suivirent avec beaucoup d'attention la situation internationale à la fin des années 30 et qu'ils intervinrent à de nombreuses reprises pour obtenir une politique plus ferme vis-à-vis de l'Allemagne. Belle postface de Georges-Henri Soutou.

Exposition

■ **Lumières sur la police au XVIII^e siècle.** – Cette exposition a pour but « d'illustrer la rencontre entre la police et les Lumières, sans prétendre les confondre. » Qui fait alors la police ? Dès 1667, elle apparaît à Paris, sous le contrôle du roi et la direction d'un Lieutenant général, assisté de commissaires et d'inspecteurs. Au XVIII^e siècle, partout en Europe naissent les « métiers de police » : détectives, corps spécialisés dans le maintien de l'ordre et la sécurité urbaine.

La police doit assumer quatre fonctions. D'abord nourrir le peuple en garantissant l'accès aux produits de première nécessité, le pain et les « blés » (céréales) à un prix abordable, sous peine d'émeutes et donc de désordre. La seconde est le contrôle du monde du travail. Les corporations assurent la police des métiers, mais,

en dehors d'elles, il existe des travailleurs qui peuvent à tout moment créer du désordre, par des grèves notamment. La police institue ainsi le billet de congé et le livret. Les marginaux inquiètent aussi : étrangers, chômeurs, mendiants, errants, ribaudes, joueurs, truands, juifs, protestants, sont considérés comme des « groupes à risques ». Ils sont surveillés par des policiers spécialisés, assistés par des indicateurs, les « mouches ». La « police de la pensée » lutte contre les écrits subversifs, fiche les auteurs comme les imprimeurs.

En quoi le mouvement des Lumières influence-t-il la police ? Elle agit désormais sur l'urbanisme, organise la ville pour prévenir les crues ou les incendies, par la création de corps de pompiers. Des mesures sanitaires sont imposées, comme le nettoyage des rues. L'éclairage public rassure la population. Des plaques de rues sont apposées. Apparaissent le

secours aux noyés, le Mont-de-Piété ou le bureau des nourrices. Les policiers se font aider par des techniciens et des savants. Pour être plus efficace, ils constituent des fichiers et centralisent leurs archives. Ils s'inspirent des méthodes de l'esprit des Lumières et affirment leur croyance dans le progrès.

Mais comment cette transformation est-elle perçue ? Le peuple va ridiculiser les nouveaux policiers ou les affronter violemment. Cette défiance populaire se retrouvera dans les Cahiers de doléances en 1789. La nécessité de réformer la police sera évoquée dans plusieurs articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

PATRICK SIMON.

La police des Lumières, ordre et désordre dans les villes au XVIII^e siècle. Jusqu'au 18 janvier 2021, aux Archives nationales, 60, rue des Franc-Bourgeois, Paris IIIe.

DR.

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (9)

Le réseau Jade Fils-de-roy

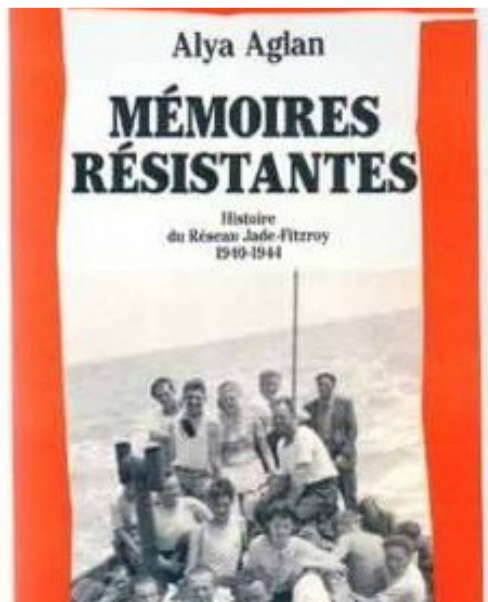
Le réseau d'espionnage, créé dès l'automne 1940 par Claude Lamirault et ses amis, travaille en liaison directe et en relation très étroite avec les services anglais.

En 1940, des hommes et des femmes vont devenir des espions, au service de leur patrie, dans leur propre pays. Paradoxe des temps ! La France coupée en morceaux, une partie administrée directement par des gauleiters nazis, une autre par un pouvoir sous le pouvoir des conquérants, des parcelles sous la double casquette et des Français qui subissent plus qu'ils n'acceptent cette situation.

Lorsque Claude Lamirault passe à Londres (octobre 1940), devant l'incapacité des Forces Françaises Combattantes de lui donner les moyens de retourner en France, il quitte Carlton Garden Street (siège des services secrets de Sa Majesté). De conviction royaliste (comme de très nombreux ralliés à de Gaulle), il ne renie en rien ses certitudes et repart sur le continent pour constituer un réseau de renseignement qu'il baptise « Fils-de-roy » (Fitzroy) que le MI.6 (Wilfred Dunderdale) rattache au réseau Jade (nom patronymique).

Dès son retour, sa jeune femme Denise (alias la Panthère) et sa famille (elle aussi catholique et royaliste) s'engagent avec lui. Il retrouve quelques amis d'avant-guerre et des anciens du 27^e BCA, dont Pierre Hentic (alias Maho). Lamirault (alias Roy) consacre un bon moment à la constitution minutieuse de son réseau et à la recherche de nouveaux membres. Le recrutement est familial, amical, ou encore lié aux fraternités professionnelles (syndicalisme) ou chrétienne. L'historienne Alya Aglan remarque, d'après le rapport de liquidation du réseau, que le petit groupe originel va recruter 44 personnes en 1941, puis 102 l'année suivante, 452 en 43 et, suite aux arrestations, seulement 53 en 1944. Le réseau éprouvera de lourdes pertes : ainsi 217 résistants-espions tomberont,

DR.



dont 175 déportés et 14 fusillés. Majoritairement masculin (moyenne d'âge 32 ans), il comprend quand même 99 femmes, dont 31 subiront les foudres nazies. Socialement, ses membres sont bien installés, père ou mère de famille, 505 sont mariés et ont, en moyenne, trois enfants. Le réseau Fils-de-roy est un réseau a-politique et a-religieux.

Pour les services secrets anglais, il n'y a qu'un seul réseau Jade, mais, comme dans toute communauté humaine, il y a des incompatibilités. On peut presque dire étrangement, puisque le royaliste et catholique Claude Lamirault va mieux s'entendre avec l'ex-communiste Pierre Hentic qu'avec le très catholique Claude Arnould (alias le colonel Ollivier). Ce dernier, avec Philippe Keun (alias l'Amiral, agent franco-anglais, sa mère est la fille de Georges Feydeau), va rassembler un réseau rattaché à Jade principalement dans le sud-ouest (Bordeaux), en s'appuyant sur le père Dieuzayde, jésuite proche du Sillon, très opposé à l'Action Française (d'où, peut-être, les réserves des royalistes !). Jade-Amicol (1) (contraction des deux alias : Amiral et co-

lonel) se rapproche de Lamirault, puis s'en sépare définitivement en 1942-43.

Jade Fils-de-roy est un réseau de renseignement militaire ; ses principales enquêtes concernent les mouvements de l'armée allemande, la production aéronautique, les ports, les transmissions, la construction du Mur de l'Atlantique, ainsi que, à la fin de la guerre, les rampes de lancement des V2 (2). La toile d'araignée s'étend : pas moins de dix sous-réseaux sont créés, à la poste, aux télécommunications, aux chemins de fer. D'autres sont plus régionaux, dans le Nord, en Champagne, en Bretagne, en Provence... Une partie du groupe des résistants royalistes d'Angers, après les arrestations de Jacques Bordier (3) et de Raymond Toublanc (4), dirigé alors par Jacques Marchand, devient un sous-réseau Jade Fitzroy.

Les multiples actions du réseau le font rapidement connaître du contre-espionnage allemand. Dès 1942, les premières arrestations conduisent certains résistants vers le Mont Valérien ou les camps. Fin 1943, début 1944 c'est l'hécatombe : Lamirault

est arrêté le 15 décembre (5), Paul Fortier le 4 janvier (6), Pierre Hentic suivra en février pendant que Denise Lamirault (7) reprend le réseau. Elle est arrêtée à son tour, le 20 avril 1944.

Un petit groupe, pourtant, poursuit la lutte. Il devient le groupe Panta, entre en contact avec le réseau Alliance, puis avec le BCRA. Le 20 août 1944, il participe à la Libération de Paris, en informant la II^e DB. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Le groupe Hussmann-Rey.)

(1). A la fin du XX^e siècle, on a beaucoup parlé du réseau Jade-Amicol lors du procès du préfet Maurice Papon. Ce dernier affirmant avoir donné des informations et fourni des faux-papiers au réseau d'Arnould.

(2). Le premier Vergeltungswaffe 2 (V2) est lancé sur Paris le 8 septembre 1944, il tombe sur Maisons-Alfort et fait 6 morts et 36 blessés.

(3). Jacques Bordier, né à Angers le 12 juillet 1901, devient le n°20787 à Buchenwald. Il meurt au camp de Dora le 28 février 1944.

(4). Raymond Toublanc, né à Poitiers le 21 juin 1920, devient le n°66477 au camp de Sachsenhausen. Il décède au camp mouloir de Sandboistel le 27 mars 1945.

(5). Claude Lamirault, né à Paris le 12 juin 1918, devient le n°77002 au camp de Neckargerach puis au camp de Neckarelz. Il est libéré le 4 avril 1945 et meurt le 27 mai 1945. Il est compagnon de la Libération.

(6). Paul Fortier, né à Lyon le 15 avril 1916, devient le n°76820 au camp de Neckargerach. Il est libéré le 4 avril 1945 du camp de Osterburjen.

(7). Denise Lamirault, née à Dijon le 21 avril 1918, devient le n° 57867 à Buchenwald. Elle est libérée en mars 1945.

Références :

■ Alya Aglan, *Histoire du réseau Jade-Fitzroy 1940-1944*, Éditions du Cerf, 1994.

■ Alya Aglan, « Un réseau français de l'intelligence service : Jade-Fitzroy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1993.

■ Pierre Hentic, *Tant qu'il y aura des étoiles*, Éditions Maho, 2009.

■ Pierre Hentic, *Agent de l'ombre. Mémoires 1941-1945*, La Martinière, 2012.

Brèves royales

■ **Bulgarie, le 22 septembre.** : « *Les manifestants mécontents ont le droit d'exiger des changements et le gouvernement devrait y répondre par des mesures adéquates. Si nous changeons simplement un cabinet par un autre, sans supprimer les pratiques politiques néfastes qui faussent le processus démocratique dans notre pays, nous perdrons de l'énergie dans les crises politiques encore longtemps.* » C'est un discours surprenant et inattendu que Siméon II a offert à ses concitoyens le jour de la fête de l'indépendance de la Bulgarie. L'ancien monarque a dénoncé les mauvais choix, à la fois politiques et sociaux, du gouvernement actuel et il appelé à un changement rapide et profond des institutions.

■ **Japon, le 23 septembre** : « *Il faut permettre à une femme de devenir empereur afin d'éviter une future crise de succession au Japon* » a déclaré le ministre de la Défense, Taro Kono. Un sentiment loin d'être partagé par la majorité conservatrice actuellement au pouvoir à Tokyo, qui pourrait adopter une autre solution afin de sauver une dynastie qui se meurt de son manque de d'héritiers mâles : réintégrer des branches exclues du trône. 82% des japonais se déclarent pourtant favorables à l'accession d'une femme à la tête de l'Etat.

■ **Royaume-uni, le 26 septembre** : Le prince Charles a déclaré : « *Le climat sans frontières, la biodiversité et les crises sanitaires sont tous les symptômes d'une planète qui a été poussée au-delà de ses limites naturelles.* ». Fervent écologiste, grand défenseur d'une agriculture bio et d'un urbanisme raisonné, l'héritier au trône britannique a plaidé une nouvelle fois en faveur de la mise en place d'un plan Marshall afin de sauver la Terre.

■ **Iran, le 28 septembre** : Dans un message enregistré et publié sur tous les réseaux sociaux de l'opposition ainsi que sur ceux des mouvements monarchistes, le prince Reza Pahlavi, fils du dernier shah d'Iran et prétendant au trône impérial, a de nouveau apporté son soutien aux manifestations anti-gouvernementales qui ont repris un peu partout dans le pays. Il a proposé un « *nouveau pacte* » aux Iraniens, les a appelés à la désobéissance civile et a encouragé l'armée à se retourner contre le régime des Ayatollahs de Téhéran.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Souscription 2020 :

Objectif atteint et même largement dépassé pour notre souscription 2020 qui vient d'atteindre la somme exceptionnelle de 12 884 euros ! Un grand merci à tous nos amis, adhérents de la NAR, sympathisants, abonnés ou lecteurs du journal qui nous ont permis de relever le défi. Merci aux généreux donateurs, aux personnalités qui nous suivent, pour certaines, depuis des années, ainsi qu'à ceux d'entre vous qui connaissent des difficultés financières et qui ont souhaité malgré tout contribuer à notre action.

La liste n'est pas pour autant close puisque nous continuons à recevoir des contributions que nous publierons en fin d'année. Pour nous permettre de clôturer cette année 2020, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription » ou de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Forts de ce succès, nous allons pouvoir poursuivre le plan de développement que nous avons arrêté en début d'année. Si la nouvelle maquette du journal, puis son passage sur 16 pages ont constitué des étapes importantes, l'effort va se poursuivre avec la modernisation de nos locaux parisiens, de nos supports sur Internet, prospection de nouveaux lecteurs... Tout en ayant en vue le 50e anniversaire de la NAR, qui aura lieu en 2021, et que nous préparons activement.

3^e liste de souscripteurs

Alain Jouffroy : 50 – Jean-Michel Dejenne : 50 – Gérard Bellebeau : 30 – Jean-Jacques Foucher : 100 – Jean-Pierre Dauvillier : 20 – Karl Touitou : 20 – Christian Jacquiau : 50 – Richard Raffin de Rieu : 110 – Pierre Peuch : 20 – Julien Auroux : 20 – Henri Houzet : 100 – Philippe Clavel : 200 – Gisèle Brodud-Yvique : 100 – Carlos Margado-Pereira : 50 – Olivier Moulin : 100 – Alain Mercier : 80 – Dom Duarte de Bragança : 50 – François Gerlotto : 200 – Amadeu Ciscar-Penella : 200 – Jean Consolino : 50 – Lucien Jaume : 40 – Maurice Asta-Richard : 20 – Philippe Parisy : 30 – Xavier-Henri Perrodeau : 50 – Philippe Labarrière : 30 – Anonyme Paris : 300 – Colonel René Cagnat : 50 – Michelle Dutac : 120 – Hugues Huet de Froberville : 210 – Yolande de Prunel : 420 – Louis-Marie Brossard : 20 – Joël Regel : 220 – Anonyme Marseille : 500 – Michel Roth : 100 – Anonyme Lyon : 60.

Total de cette 3^e liste : 3750 €
TOTAL GÉNÉRAL : 12884 €

Les Mercredis de la NAR

En raison de la crise sanitaire, nous ne pourrions pas reprendre nos réunions parisiennes du mercredi soir sous leur forme habituelle.

Le couvre-feu imposé à Paris nous empêche d'organiser les enregistrements de nos conférenciers le mercredi soir. Nous nous efforçons d'organiser des enregistrements devant un public restreint à quelques personnes le samedi après-midi.

Pendant le dernier trimestre, ces entretiens seront diffusés en vidéo sur la chaîne YouTube de la NAR (1) et nous incitons nos lecteurs à s'y rendre. Voici la liste des vidéos déjà ou prochainement en ligne :

Mercredi 7 octobre :

Frédéric Farah

Sur son livre : *Fake State*

Mercredi 14 octobre :

Patrice Gueniffey

Sur son livre : *Les Révolutions en France depuis le Moyen Age.*

Samedi 24 octobre :

François Fleutot

Sur son livre : *L'Aube de la Résistance.*

(1) <https://www.youtube.com/channel/UCRms3CbECdnZlqdHXM1TGkg>

Événements

■ **François Sureau à l'Académie française.**

L'essayiste et romancier François Sureau va devoir troquer son traditionnel blazer pour l'habit vert, et éteindre sa pipe, pour entrer à l'Académie, où il a été élu le 15 octobre.

Ancien membre du Conseil d'Etat, c'est devant cette juridiction, qu'en bon officier de la légion, il combat désormais pied à pied pour la défense des libertés publiques. Fervent catholique, admirateur de Charles de Foucault mais aussi d'Apollinaire et de Rimbaud, François Sureau déclare avoir « *toujours aimé la France comme un étranger peut l'aimer, comme quelqu'un qui aurait décidé d'y vivre mais n'y serait pas né* ».

La NAR n'a pas toujours partagé ses engagements politiques récents. Elle salue cependant l'élection, au siège de Max Gallo, de ce défenseur du droit d'asile qui, dans un pamphlet récent, rappelait que « *nous nous sommes déjà habitués à vivre sans la liberté* ». Souhaitons au nouvel académicien de garder la main sur son épée, prêt à ferrailer pour nos libertés.

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : I. Sullivan

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Notre République française

Après chaque attentat, au plus fort de l'émotion, les dirigeants annoncent leurs bonnes résolutions. Le 8 octobre 2019, devant les cercueils des quatre policiers assassinés par un islamiste, Emmanuel Macron avait annoncé un « combat sans relâche » contre « l'hydre islamiste ». Le 21 octobre 2020, devant le cercueil de Samuel Paty, décapité par un jeune fanatisé, le même nous a assuré que le combat pour la liberté allait continuer. Nous voulons le croire, ou plus exactement nous voulons y croire parce qu'une élite de professeurs, de policiers, de chercheurs, de soldats, lutte sans désespérer contre la subversion salafiste-wahhabite.

L'enquête sur l'assassinat de Samuel Paty a permis de faire éclater dans les médias des vérités trop souvent occultées : la solitude des professeurs face à l'agressivité d'une minorité de parents et l'inertie d'une hiérarchie dénoncée en 2018 par le mouvement « Pas De Vague », le dévoiement du droit d'asile, la faiblesse du Renseignement territorial mais aussi, du côté de l'ennemi, le rôle déterminant de la mouvance islamiste dans l'accomplissement de l'attentat.

Alors, bien sûr, la « gouvernance » a réagi. Oubliant le mépris dans lequel elle tient les professeurs et les policiers, elle a exalté le courage des uns et des autres puis ordonné des interpellations, fermé des mosquées, dissout des associations... Ces décisions nécessaires ne sauraient faire oublier l'immensité des tâches à accomplir.

Il faut rétablir l'autorité dans l'enseignement public. C'est une œuvre de longue haleine qui implique la restauration de l'autorité de l'État et une réflexion sur la relation entre la société et le système d'éducation, prélude à une réorganisation des savoirs.

Il faut mettre un terme aux interventions de nations étrangères dans la vie religieuse de notre pays, par leurs financements et leur propagande. C'est un objectif facile à atteindre, mais une décision difficile à prendre en raison des liens officiels et occultes entre la caste dirigeante et l'Arabie saoudite.

Il faut réintégrer dans la nation les trop fameux territoires perdus en donnant à la police, à la justice et aux autorités locales les moyens nécessaires à une lutte sur deux fronts qui sont étroitement liés : le djihadisme sous toutes ses formes et le trafic de drogues. Ces actions de répression, qui devront aussi viser les autorités complices, ne trouveront leur pleine efficacité que dans le cadre d'une politique économique et sociale incompatible avec l'ultralibéralisme.

Là est le point crucial. La situation s'est tellement dégra-

dée dans notre pays depuis quarante ans que toute crise – la subversion islamiste, les inégalités sociales, la crise sanitaire – exige des solutions générales, à proprement parler révolutionnaires. Mettre plus d'argent dans les quartiers, donner plus de moyens à l'Enseignement, rénover les commissariats, cela soulage sans que rien ne change. Et rien ne change parce que nous vivons une crise du Politique, atteint dans ses pouvoirs souverains, résorbé dans la gestion, occupé à organiser son impuissance – y compris dans les quartiers pauvres, où l'on a laissé se développer les trafics pour économiser sur les aides sociales.

Il est pathétique d'entendre M. Blanquer exalter à maintes reprises, dans la même allocution, « les valeurs de la République ». La République n'est pas une addition de « valeurs » mais un corps de principes. Cette République n'est pas une abstraction lyrique – c'est la République française, fruit d'une histoire qui remonte à l'Antiquité, dans son concept, au XVI^e siècle dans son affirmation première, à la Révolution de 1789 dans sa définition juridique... Il faut encore rappeler ce que les lecteurs de *Royaliste* savent par cœur : la « République française » des documents officiels est la République de la nation française, rassemblée par l'État royal et maintenue dans son unité par nos gouvernements successifs. La République française, c'est l'histoire de la France intégrée et assumée, résumée dans les principes fondateurs de notre État de droit.

D'où la vacuité du discours officiel sur les « valeurs ». On ne peut vouloir la République si l'on sacrifie la souveraineté de la nation à une illusoire « souveraineté européenne », si l'on prétend défendre la Liberté, l'Égalité et la Fraternité dans une nation soumise à des puissances extérieures, si l'on privatise la fonction publique, si l'on sacrifie les citoyens aux règles imbéciles de l'austérité.

Or depuis bientôt quarante ans, l'austérité est la seule perspective offerte au peuple français. La Liberté plie sous cette contrainte, l'Égalité est niée par la loi du profit, la Fraternité est ruinée par l'ultra-concurrence. Considérée comme « dépassée » par sa caste dirigeante, la nation française n'offre plus rien à ses enfants – ni le bien-être, ni la poursuite, au fil de l'histoire, d'une aventure millénaire. Qu'on ne s'étonne pas du repli de certains dans des communautés violentes. La mystique ne s'est pas seulement dégradée en politique politicienne, elle est anéantie par une antipolitique. Sous les artifices de la communication, on oppose au nihilisme terroriste une autre forme de nihilisme... ■

Sommaire

Page 2 – Politique : à la veille d'une crise sociale majeure. – Précarisation et incertitude.

Page 3 – Pépé et mémé devant la télé. – L'Écho du net.

Page 4 – Nouvelles menaces sur l'électronique bretonne. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Tempête sur la place Vendôme.

Page 6 – États-Unis : République ou démocratie ? – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 7 – L'Afrique de l'ouest, soixante ans après.

Pages 8 et 9 – Entretien avec François-Marin Fleutot sur son livre *A l'aube de la Résistance*.

Page 10 – Transcaucasie. – Le Carnet.

Page 11 – Fanatisme, laïcité, théologie.

Page 12 – Une candidature de rassemblement en 2022 (suite).

Page 13 – Exposition *Comme en 40*. – Lumières sur la police.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Le réseau Jade-Fils-de-roy.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Notre République française.